

# Étude des crédits 2020-2021

## Renseignements particuliers 3<sup>e</sup> groupe d'opposition

**Retraite Québec**

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA TROISIÈME OPPOSITION

#### Table des matières

#	QUESTIONS
1.	Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des cinq dernières années, en indiquant : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents c. le délai de traitement
2.	Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer : a. le nombre et le pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés c. le délai de traitement
3.	Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité, par catégorie d'âge
4.	Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité touchés par la pénalité imposée à l'atteinte de l'âge de 65 ans
5.	Nombre et liste de tous les régimes administrés par Retraite Québec
6.	Nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes administrés par Retraite Québec et évolution pour les cinq dernières années
7.	Taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes administrés par Retraite Québec et évolution pour les cinq dernières années
8.	Nombre de régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administrés par Retraite Québec
9.	Liste des régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administrés par Retraite Québec incluant : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années
10.	Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur
11.	Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années
12.	Nombre et types de régimes de retraite administrés par Retraite Québec entre 2013-2014 et 2019-2020. Pour chaque type, indiquer lesquels sont : a. à prestations déterminées b. à cotisations déterminées c. interentreprises
13.	Parmi les régimes complémentaires de retraite, combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2013-2014 et 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.
14.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
15.	Parmi les régimes complémentaires de retraite, combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2013-2014 et 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.
16.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime

#	QUESTIONS
17.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur municipal</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2013-2014 et 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.
18.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
19.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur municipal</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2013-2014 et 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.
20.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime
21.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur universitaire</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2013-2014 et 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.
22.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
23.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur universitaire</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2013-2014 et 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.
24.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime
25.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur privé</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2013-2014 et 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021
26.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
27.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur privé</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2013-2014 et 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.
28.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime de retraite
29.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
30.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
31.	Coût reliés à la mise en vigueur de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
32.	Heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
33.	Depuis décembre 2014, par année, le nombre de dossiers et de demandes liés à la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
34.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre et une liste des régimes s'étant prévalu d'un report de négociations prévu à l'article 26
35.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre et une liste des modifications au régime transmises à Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec)
36.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , une liste des demandes d'arbitrage
37.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , une liste des régimes en défaut de production du rapport visé au deuxième alinéa de l'article 4, à l'article 16 ou à l'article 26
38.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec

#	QUESTIONS
39.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par municipalité et par régime.
40.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre de régimes ayant fait une demande afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme
41.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014 en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec), notamment en ce qui concerne le partage des coûts et l'augmentation de l'âge de départ à la retraite
42.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) depuis l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
43.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) en relation avec l'adoption de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i>
44.	Coûts reliés à la mise en vigueur de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i>
45.	Nombre de dossiers et de demandes liés à la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i>
46.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre de modifications au régime transmises à Retraite Québec
47.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre et une liste des demandes d'arbitrage
48.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre et une liste des régimes en défaut de production du rapport actuariel
49.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec
50.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par régime.
51.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis le dépôt de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i>
52.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec le dépôt de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i>
53.	Coûts reliés et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i>
54.	<p>Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers</li> <li>b. délai</li> <li>c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs</li> <li>d. montant moyen du remboursement demandé</li> <li>e. montant total lié aux demandes de remboursement</li> <li>f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement</li> </ul>

#	QUESTIONS
55.	Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor en 2018-2019 et en 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.
56.	Liste des bureaux régionaux et l'effectif rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis 5 ans et fournir les prévisions pour 2020-2021.
57.	Depuis 5 ans, par année financière, indiquer le nombre d'employés, par catégorie d'emploi, par région
58.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis 5 ans par ou pour Retraite Québec concernant les régimes de prestations cibles
59.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis 5 ans par ou pour Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) concernant ses activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite
60.	Indiquer les sommes dépensées depuis 5 ans, par année financière, par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels et de projet lié (interne, externe ou du CSPQ).
61.	État de situation concernant le dépôt du règlement d'application de <i>la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi</i>
62.	Pour les demandes de retraite par Internet et le programme SimulRetraite, indiquer, par mois, le nombre de codes d'accès personnel (CAP) demandés, le nombre de CAP accordés et le délai moyen pour leur obtention
63.	Pour le service clicSÉCUR, indiquer, par mois, le nombre de demandes d'authentification
64.	Bilan des actions réalisées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec et à la préparation d'un projet de loi. Échéancier, nombre et date de rencontres, personnes consultées, documents et études produits, etc.
65.	Sommes dépensées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec
66.	Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2019 et 2020
67.	Nombre de demandes traitées pour chacune des cinq dernières années concernant le Crédit remboursable pour le Soutien aux enfants. Indiquer : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents c. le délai
68.	Rendement du fonds du Régime de rentes du Québec depuis les dix dernières années
69.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CARRA avec la Régie des rentes
70.	Coûts associés à la fusion de la CARRA et de la Régie des rentes
71.	Impact de la mise en place de Retraite Québec sur le niveau d'effectifs ministériels, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi
72.	Préciser l'impact de la mise en place de Retraite Québec sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, départs à la retraite, fins de postes, mises en disponibilité, nominations
73.	Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de Retraite Québec
74.	Ventilation du budget de fonctionnement de Retraite Québec
75.	Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par Retraite Québec
76.	Ventilation des économies réalisées depuis la mise en place de Retraite Québec
77.	Ventilation, par année et par catégorie de dépenses, des frais d'administration concernant les dépenses de fonctionnement de Retraite Québec, de la Régie des rentes et de la CARRA depuis 3 ans
78.	Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, le nom des membres, le budget et les résultats.

#	QUESTIONS
79.	Liste des employés et des membres des conseils d'administration relevant de Retraite Québec, en indiquant leur poste et leur rémunération
80.	Liste des personnes, et copie de leur <i>curriculum vitae</i> , qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : a. le nom b. le titre c. la date de début et de fin de leur mandat d. la rémunération e. les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation
81.	Coûts associés à la mise en place de Retraite Québec, notamment : a. la formation b. la publicité c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement e. les baux résiliés et locaux vacants f. achat de matériel g. tout autre coût de transition
82.	Concernant le bureau de la présidence : a. nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents b. liste des personnes rencontrées en précisant le but de la rencontre c. frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation d. liste des participations à des colloques, à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents
83.	Depuis dix ans, présenter l'évolution annuelle du nombre de plaintes concernant les régimes de retraite du secteur public (anciennement administrés par la CARRA), et spécifier leur cause principale
84.	Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années, par mois, en indiquant : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents et le montant total alloué au paiement de ces heures supplémentaires c. le délai
85.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emplois et par ministère
86.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emplois et par réseau
87.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par régime
88.	Liste de tous les régimes publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA). Inclure : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes présenter l'évolution pour les cinq dernières années b. l'actif constitué, les obligations actuarielles, le surplus ou déficit, et le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes présenter l'évolution pour les cinq dernières années. Distinguer la capitalisation de la partie financée par les employés de celle l'étant par l'employeur
89.	Parmi les régimes de retraite publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien sont en déficit à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2020-2021
90.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
91.	Parmi les régimes de retraite publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien ont des surplus à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2020-2021
92.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime
93.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite publics, notamment sur le plan du partage des coûts et de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Coûts de ces travaux, études et analyses.

#	QUESTIONS
94.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la publication d'un plan stratégique. Fournir la liste et les dates des rencontres tenues. Coûts pour ces travaux, études et analyses.
95.	Échéancier pour la présentation d'un plan stratégique
96.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec les problèmes de double rémunération pour l'ensemble de la fonction publique
97.	Nombre de cas répertoriés liés au phénomène de la double rémunération. Ventiler par ministère ou organisme.
98.	Nombre de saisies et de réductions de rente effectuées par Retraite Québec (anciennement la CARRA) depuis dix ans
99.	<p>Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis dix ans. Indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers</li> <li>b. le délai</li> <li>c. le nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs</li> <li>d. le montant moyen du remboursement demandé</li> <li>e. le montant total lié aux demandes de remboursement</li> <li>f. le nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement</li> </ul>
100.	<p>Liste des projets informatiques depuis dix ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. présenter l'évolution des coûts pour chacun des dossiers</li> <li>b. indiquer le nombre de consultants externes et les coûts associés</li> <li>c. indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et fournir les prévisions pour 2020-2021), pour l'informatique et les technologies de l'information</li> <li>d. préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ)</li> </ul>
101.	<p>Depuis dix ans, par année financière, le nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la nature ou l'objet du contrat</li> <li>b. la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre)</li> <li>c. copie du contrat</li> <li>d. copie du résultat</li> <li>e. le coût du contrat</li> </ul>
102.	<p>En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ».</p> <p>R-10, r. 2 – (<i>Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. indiquer le nombre de cas <u>identifiés</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs,</li> <li>b. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.</li> <li>c. indiquer le nombre de cas <u>identifiés</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs</li> <li>d. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.</li> <li>e. indiquer le nombre de cas <u>reçus</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs</li> <li>f. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.</li> <li>g. indiquer le nombre de cas <u>reçus</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs</li> <li>h. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.</li> </ul>
103.	<p>État de situation quant à la mesure « supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. nombre d'enfants admis</li> <li>b. nombre d'enfants refusés</li> <li>c. total des sommes versées</li> </ul>
104.	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.

**TITRE 1 : Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des cinq dernières années, en indiquant :**

- a. le nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers**
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents**
- c. le délai de traitement**

**Régime de rentes du Québec**

		<b>2019</b>
	Nombre de demandes de rente de retraite traitées	106 096
	Pourcentage des demandes de rente de retraite qui sont automatisées (ne nécessitant pas l'intervention d'un agent)	52,9 %
A	Nombre total d'agents qui ont traité la rente de retraite	40 agents
A	Pourcentage d'agents qui ont traité la rente de retraite sur l'ensemble des agents de rentes (inclut la rente d'invalidité, de survie et le suivi des rentes)	29 %
B	Heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité la rente de retraite (et montant)	1 371 h (53 819 \$)
C	Délai de traitement moyen	13,7 jours
	Nombre total de préposés qui ont traité la rente de retraite par téléphone et la rente de retraite en entrevue	63 préposés

**Régimes de retraite du secteur public**

		<b>2019</b>
	Nombre de rentes de retraite traitées	23 879
A	Nombre d'agents qui traitent ces dossiers	33 agents
B	Heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité la rente de retraite (et montant)	850 h (31 115 \$)
C	Délai (jours)	60 jours

**TITRE 2 : Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer :**

- a. le nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés;
- c. le délai de traitement.

**Régime de rentes du Québec (RRQ)**

	2018 (Note 1)
Nombre de dossiers traités de partage des gains entre ex-conjoints mariés ou unis civilement	11 196 dossiers
Nombre de partages	4 432
Nombre de renonciations	6 264
Nombre de demandes refusées	500
Nombre de dossiers traités de partage des gains entre ex-conjoints de fait	235 dossiers
Nombre de partages effectués	49
Nombre de demandes refusées	186
Délai de traitement moyen (Note 2)	
Partages	16 jours
Renonciations (Note 3)	59 jours

Note 1 : La dernière année financière disponible au RRQ, pour les dossiers traités de partage, est l'année 2018 (janvier à décembre).

Note 2 : Les délais de traitement moyens ne concernent que les demandes reçues directement à Retraite Québec, ce qui exclut les jugements en provenance du Régime de pensions du Canada (le temps de transfert des jugements est hors du contrôle de Retraite Québec et peut, par exemple, prendre jusqu'à 200 jours). Les délais sont calculés à partir des demandes terminées en date du 29 janvier 2020.

Note 3 : On donne une priorité de traitement aux dossiers de partage, car le partage a un effet sur le registre des gains des clients et sur leurs prestations. Conséquemment, comme la renonciation n'a pas d'effet sur le registre des gains, le délai de traitement est plus long.

	2018
a. Nombre d'agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation	16 agents
Préparation des dossiers	5 agents de bureau
Analyse des jugements	11 agents de rentes
a. Pourcentage d'agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation sur l'ensemble des agents qui ont travaillé à la tenue du registre des cotisants	89 %
b. Total des heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation	Aucune

**TITRE 2 : Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer :**

- a. le nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés;
- c. le délai de traitement.

**Régimes de retraite du secteur public (RRSP)**

	2019
Nombre total de demandes de relevé des droits traitées	1 487 dossiers
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de relevés des droits produits</li> </ul>	1 250
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de demandes de relevé des droits refusées</li> </ul>	237
Nombre total de demandes d'acquiescement traitées	323 dossiers
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'acquiescements effectués</li> </ul>	296
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de demandes d'acquiescement refusées</li> </ul>	27
Délais de traitement moyens (Note 1)	
Relevé des droits :	56,27 jours
Acquiescement :	43,46 jours
Note 1 : Selon les dispositions des régimes (règlements), le relevé des droits doit être produit dans un délai de 90 jours et l'acquiescement des sommes dans un délai de 120 jours.	

	2019
Nombre de techniciens qui ont traité les demandes de relevé des droits et d'acquiescement (Note 2)	5 techniciens*
Note 2 : Les techniciens traitent les demandes de relevé des droits et d'acquiescement en effectuant le processus en totalité, de l'analyse des divers documents reçus et des jugements jusqu'à l'émission des extraits aux clients en produisant tous les calculs requis.	
*Pendant 4 mois, le traitement des demandes s'est fait avec seulement 4 techniciens.	
Total des heures supplémentaires payées aux techniciens pour le traitement des dossiers : 347 heures. Ce temps supplémentaire est lié principalement à l'absence d'une ressource.	

**TITRE 3 : Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité, par catégorie d'âge.**

	<b>Nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2019</b>
Moins de 35 ans	998
35 à 39 ans	1 668
40 à 44 ans	2 857
45 à 49 ans	4 266
50 à 54 ans	7 965
55 à 59 ans	15 705
60 à 64 ans	26 296
<b>Total</b>	<b>59 755</b>

**TITRE 4 : Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité touchés par la pénalité imposée à l'atteinte de l'âge de 65 ans**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- TITRES 5 à 7 :**
- 5. Liste de tous les régimes administrés par Retraite Québec**
  - 6. Nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et évolution pour les cinq dernières années**
  - 7. Taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes et évolution pour les cinq dernières années**

La liste de tous les régimes surveillés par Retraite Québec, le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et l'évolution pour les cinq dernières années, sont des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et habituellement traités par ces tiers de façon confidentielle. **En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer.**

## **TITRE 8 : Nombre de régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administré par Retraite Québec**

### **État de situation**

Dans les régimes surveillés par Retraite Québec au 31 décembre 2019, il y a 47 régimes en voie de terminaison ou de fusion.

De ce nombre, il y a 9 régimes en voie de fusion :

- 7 régimes sont en fusion avec un régime sous la législation du Québec;
- 1 régime est en fusion avec un régime sous la législation de l'Ontario;
- 1 régime est en fusion avec un régime sous la législation de l'Alberta.

Voici le détail des régimes en voie de fusion ou de terminaison:

	<b>Nombre de régimes visés</b>	<b>Nombre de participants visés<sup>(1)</sup></b>
<b>Régime en voie de fusion</b>		
<b>Prestations déterminées</b>	7	10 475
<b>Cotisation déterminée</b>	2	125
<b>Régime en voie de terminaison</b>		
<b>Prestations déterminées <sup>(2)</sup></b>	26	11 549
<b>Cotisation déterminée</b>	12	821
<b>Total</b>	47	22 970

<sup>(1)</sup> Participants actifs, non actifs et bénéficiaires au Québec et hors Québec

<sup>(2)</sup> Peut inclure un volet à cotisation déterminée

**TITRE 9 : Liste des régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administré par Retraite Québec incluant :**

- a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
- b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

La liste de tous les régimes surveillés par Retraite Québec, le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et l'évolution pour les cinq dernières années, sont des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et habituellement traités par ces tiers de façon confidentielle. **En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer dans l'état actuel des choses.**

- TITRES 10-11 :**
- 10. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
  - 11. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
    - a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
    - b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2019-12-31	Taux de solvabilité :
		(Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé) 2019-12-31 estimé
Régime de retraite des employés d'usine de Signature Aluminium Canada inc., Sainte-Thérèse, Québec	0	
Régime de retraite des salariés de Papiers Fraser inc., Pâtes Thurso	0	
Régime de retraite des syndiqués de Papiers Fraser inc., Pâtes Thurso	0	
Régime de rentes des employés salariés et horaires de Outil et Matrice Harrington inc.	0	
Régime de retraite pour les employés salariés non syndiqués de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	
Régime de retraite pour les employés à l'heure de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	
Régime de retraite pour les membres du syndicat des employés de bureau de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	
Régime de retraite No 1 de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite No 3 de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite des salariés non syndiqués de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite des cadres de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2013	0	

- TITRES 10-11 :**
- 10. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
  - 11. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
    - a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
    - b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2019-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2019-12-31 estimé
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2014	0	Fin d'adm. en mars 2019 à 100 )
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2015	0	Fin d'adm. en nov. 2019 à 100 %
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à Retraite Québec en 2016	0	Fin d'adm. en nov. 2019 à 115 %
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à Retraite Québec en 2017	19	99 %
Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués de bureau de F.F. Soucy (PWB)	0	
Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués d'usine de F.F. Soucy (PWB)	0	
Régime complémentaire de retraite du personnel non syndiqué de F.F. Soucy (PWB)	0	
Régime de retraite des employés non syndiqués de PML (PWB)	0	
Régime de retraite des employés syndiqués de PML (PWB)	0	
Régime de retraite des employés syndiqués de Stadacona (PWB)	0	
Régime de retraite des employés non syndiqués de Stadacona (PWB)	0	
Régime de rentes pour les employés non syndiqués de Silicium Bécancour inc.	0	

- TITRES 10-11 :**
- 10. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
  - 11. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
    - a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
    - b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2019-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2019-12-31 estimé
Régime de rentes pour les employés syndiqués de Silicium Bécancour inc.	87	84,0 %
Pension Plan for the Non-Bargaining Salaried Employees of Trailmobile Parts & Service Canada Ltd (Plan B-1)	0	
Pension Plan for Certain Hourly-Paid and Salaried Employees of Trailmobile Parts & Service Canada Ltd (Plan B-2)	0	
Caisse de retraite des Industries de la Mode du Québec, U.I.O.V.D.	0	Fin d'adm. en mars 2019 à 100 %
Régime de retraite pour les employés non syndiqués de Bennett Fleet inc. et ses compagnies participantes	0	Fin d'adm. en nov. 2019 à 100 %
Pension Plan for the Salaried Personnel of Union of Canada Life Insurance Company	0	
Pension Plan for the Salaried Employees of Signature Aluminum Canada Inc.	9	102 %
Nortel Networks Negotiated Pension Plan	759	110 %
Mabe Canada Inc. Pension Plan No. 1	408	106 %
Nortel Networks Managerial Pension Plan	507	102 %
Mines Wabush - Salariés	59	108 %
Mines Wabush - Syndiqués	169	103 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 017</b>	

<sup>(1)</sup> Dans tous les cas, la rente est versée par un assureur à la fin de l'administration par Retraite Québec.

Pour l'ensemble des régimes dont l'administration s'est terminée avec le paiement des rentes à 100 %, le gouvernement a dû déboursier des sommes pour garantir en totalité les rentes promises aux retraités. Les déboursés totaux ont été de 28,5 M\$ en 2017 et 2018, la plupart du temps pour des régimes qui contenaient un déficit initial en raison des mesures d'allégement offertes par les employeurs avant la fermeture de leur régime (régimes en grisés).

Pour les autres régimes dont l'administration s'est terminée avec des rentes plus élevées que 100 %, aucun déboursé du gouvernement n'a été requis et l'augmentation des rentes a été possible grâce aux surplus dégagés pendant l'administration de Retraite Québec.

**TITRE 12 : Nombre et types de régimes de retraite administrés par Retraite Québec entre 2012-2013 et 2019-2020. Pour chaque type indiquer lesquels sont : a) à prestations déterminées, b) à cotisations déterminées, c) interentreprises**

Les statistiques de cette fiche concernent les régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec au 31 décembre 2019. **À noter que Retraite Québec ne fait pas l'administration de ces régimes; elle les surveille.** Ce tableau regroupe les régimes actifs, en voie d'enregistrement, de transfert dans une autre législation, de terminaison, d'annulation et de fusion à un autre régime de retraite.

**Régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec**

Au 31 décembre	Ensemble des régimes	Régimes à prestations déterminées <sup>1</sup>	Régimes à cotisation déterminée <sup>1</sup>	Régimes interentreprises <sup>2</sup>	Régimes de retraite simplifiés	Régimes volontaires d'épargne-retraite
<b>2019</b>	<b>940</b>	<b>518</b>	<b>166</b>	<b>235</b>	<b>11</b>	<b>10</b>

<sup>(1)</sup> Excluant les régimes interentreprises.

<sup>(2)</sup> Régimes ayant plus d'un employeur partie au régime. Inclus les 10 régimes interentreprises à cotisations négociées, visés par la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises* adoptée le 2 avril 2015.

**TITRES 13 à 16 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite entre 2012-2013 et 2019-2020, les prévisions pour 2020-2021, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**TITRES 17 à 20 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite pour le secteur municipal entre 2012-2013 et 2019-2020, les prévisions 2020-2021, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**TITRES 21 à 24 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite pour le secteur universitaire, entre 2012-2013 et 2019-2020, les prévisions 2020-2021, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**TITRES 25 à 28 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite du secteur privé entre 2012-2013 et 2019-2020, les prévisions pour 2020-2021, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

## **TITRE 29 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

### **Contexte**

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la Loi) est entrée en vigueur le 5 décembre 2014.

Elle prévoit la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal afin d'en assainir la santé financière et d'en assurer la pérennité.

Plusieurs dispositions de la Loi sont sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) comme la négociation, la conciliation et l'arbitrage. Les autres dispositions de cette Loi sont sous la responsabilité de Retraite Québec, qui relève du ministère des Finances. Retraite Québec échange régulièrement de l'information avec le Secrétariat du travail pour suivre l'avancement des négociations dans les régimes visés par la Loi.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, Retraite Québec a travaillé sur plusieurs aspects :

- répondre aux demandes d'information de la clientèle cible, soit les actuaires, les administrateurs de régimes (comités de retraite) et les organismes municipaux dans les meilleurs délais et dans le respect de leurs besoins;
- clarifier l'application de divers aspects de la Loi;
- émettre des directives concernant, notamment le taux d'intérêt maximal applicable aux évaluations actuarielles, la composition des groupes aux fins de la répartition des déficits dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration;
- mettre en ligne une page Web [Régimes de retraite du secteur municipal \(RRSM\)](#) pour informer les actuaires et les administrateurs visés sur les sujets d'intérêt général;
- faire le suivi des documents, rapports et avis requis en vertu de la Loi;
- adapter la surveillance des régimes visés par la Loi;
- s'assurer de la conformité des rapports sur l'évaluation actuarielle :
  - avant restructuration au 31 décembre 2013;
  - avant restructuration au 31 décembre 2014 pour les régimes qui reportent les négociations;
  - avant restructuration au 31 décembre 2015 pour les organismes municipaux qui suspendent l'indexation des retraités au 1<sup>er</sup> janvier 2017;
  - après restructuration pour les régimes dont les négociations sont terminées.

## **TITRE 30 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

À la suite de l'adoption le 4 décembre 2014 de la [Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées](#) du secteur municipal (RLRQ, chapitre S-2.2.1), Retraite Québec a publié ou mis en ligne les documents suivants pour la clientèle cible.

### **1) Directives**

Elles sont présentées sur le site internet de Retraite Québec et elles couvrent les sujets suivants :

- a) Définitions à retenir aux fins de l'application de la Loi
- b) Évaluation actuarielle avant restructuration
  - i) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2013
  - ii) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2014
  - iii) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2015
  - iv) Évaluations actuarielles subséquentes
- c) Administration courante
  - i) Indexation automatique
  - ii) Prestation additionnelle
  - iii) Cotisation patronale minimale
  - iv) Acquittements et décès
  - v) Rachats de service et transferts
- d) Report des négociations
  - i) Conditions
  - ii) Effets du report
- e) Cotisation d'exercice maximale
- f) Excédents d'actif
  - i) Excédent d'actif du volet pré-2014
- g) Indexation de la rente après la retraite
- h) Réserve de restructuration
- i) Communications au ministre

### **2) Avis**

- a) [Rapport d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013](#)
- b) [Mandat d'évaluation actuarielle](#)
- c) [Processus de restructuration](#)
- d) [Conséquences possibles de la restructuration pour les retraités](#)

### **3) Questions/Réponses**

Elles couvrent les sujets suivants :

- a) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration
  - i) Actif et passif
  - ii) Hypothèses
  - iii) Déficits
  - iv) Cotisations à verser
  - v) Contenu du rapport
  - vi) Composition des groupes
  - vii) Répartition du déficit
- b) Report de la restructuration
  - i) Général
  - ii) Facultatif-obligatoire
  - iii) Plusieurs groupes
  - iv) Conditions de report – Taux de capitalisation
  - v) Conditions de report – Association
  - vi) Conditions de report – Entente en vigueur
  - vii) Conditions de report – 18 % - 20 %
  - viii) Conditions de report – Partage 50/50
- c) Administration courante
  - i) Période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 4 décembre 2014
  - ii) Période à compter du 5 décembre 2014
- d) Partage et décalage
  - i) Évaluation actuarielle avant restructuration
- e) Fonds de stabilisation
  - i) Questions générales
  - ii) Exemple avec différents types de régime
- f) Modifications
  - i) Questions concernant les modifications à considérer dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration
  - ii) Questions concernant les modifications aux fins de la restructuration
- g) Évaluation actuarielle post-restructuration

**TITRE 30 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

**4) Autres documents**

- a) [Calendrier de mise en œuvre du projet de loi n° 3](#)
- b) [Directives du Secrétariat du travail](#)
- c) [Rapport sur la mise en oeuvre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal](#)

**TITRE 31 : Coûts reliés à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.**

Aucun coût externe engendré. Tous les travaux ont été réalisés à l'interne. À compter de 2018, il n'y a plus de coûts directs reliés à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

**TITRE 32 : Heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Les travaux ont été réalisés à l'interne. À partir de 2017, il n'y a plus d'heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

**TITRE 33 : Depuis décembre 2014, le nombre de dossiers et de demandes liés à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Il y a 158 régimes de retraite visés par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Retraite Québec a reçu de nombreuses demandes liées à cette loi. Elle a répondu à plusieurs demandes téléphoniques d'actuares et de représentants de régimes de retraite. La durée de ces appels est plus importante que pour les autres types d'appel, étant donné la complexité du sujet.

Retraite Québec a communiqué avec chaque firme d'actuares au sujet de la préparation des évaluations actuarielles.

Une adresse courriel a été créée pour regrouper les nombreuses questions relatives à cette loi. Des courriels (16) de type « questions-réponses » ont été envoyés aux représentants désignés pour diffusion à l'ensemble des actuares concernés dans leurs firmes.

Retraite Québec intègre l'information de ces « questions-réponses » sur une page Web concernant les régimes de retraite du secteur municipal.

**TITRE 34 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre et une liste de régimes s'étant prévalus d'un report de négociations prévu à l'article 26**

Il y a 43 régimes qui ont reporté les négociations (sur un total de 158 régimes).

C'est le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) qui est responsable de cette section de la Loi, c'est donc lui qui possède la liste des régimes de retraite qui ont transmis une demande. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous référons le demandeur au MTESS.

**TITRE 35 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre et une liste des modifications au régime transmises à Retraite Québec**

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM) encadre le processus de restructuration des régimes visés par cette Loi.

Au 31 décembre 2019, Retraite Québec a reçu des demandes d'enregistrement de modification qui découle de la Loi RRSM pour 93 régimes de retraite.

Les modifications transmises à Retraite Québec portent, notamment, sur les sujets suivants:

- le partage des cotisations d'équilibre liées au service postérieur
- l'ajout d'un fonds de stabilisation
- le partage des cotisations de stabilisation
- l'abolition de l'indexation automatique
- les règles de la cotisation patronale minimale (CPM)

**TITRE 36 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, une liste des demandes d'arbitrage**

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

**TITRE 37 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, une liste de régimes en défaut de production du rapport visé au deuxième alinéa de l'article 4, à l'article 16 ou à l'article 26**

**Article 4 (deuxième alinéa)**

Les rapports sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration ont tous été transmis à Retraite Québec.

**Article 16**

Retraite Québec a reçu 41 rapports sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015. Le rapport sur cette évaluation actuarielle devait être transmis à Retraite Québec avant le 30 septembre 2016. **Aucun régime n'est en défaut au 31 décembre 2019.**

**Article 26**

Il y a 43 régimes qui ont indiqué vouloir reporter les négociations d'un an et devaient transmettre à Retraite Québec un rapport sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014. Ils ont tous transmis le rapport de cette évaluation actuarielle. **Aucun régime n'est en défaut au 31 décembre 2019.**

**TITRE 38 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec**

L'information est disponible sur le site Internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

**TITRE 39 :** Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi 15), et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par municipalité et par régime.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**TITRE 40 :** Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre de régimes ayant fait une demande afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme

L'article 12 de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la Loi RRSM) stipule que : « [...] Lorsque plusieurs catégories d'employés participent à un même régime, les déficits peuvent être répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme municipal dès qu'une majorité de catégories en fait la demande. Le comité de retraite informe Retraite Québec de cette décision et lui transmet les données concernant les déficits totaux et la part de ceux-ci imputables à chacune de ces catégories.[...] »

Les régimes n'ont donc pas à faire une demande à Retraite Québec afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime.

Cette information est présentée dans le rapport sur l'évaluation actuarielle **post-restructuration**. Selon les rapports reçus et analysés au 31 décembre 2019, 13 régimes se sont prévalus de cette disposition de l'article 12.

**TITRE 41 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014 en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite administrés par Retraite Québec notamment en ce qui concerne le partage des coûts et l'augmentation de l'âge de départ à la retraite.**

**Il n'y a pas eu de travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014** par ou pour Retraite Québec concernant des modifications possibles aux régimes de retraite qu'elle surveille ni concernant les régimes de retraite qu'elle administre.

## **TITRE 42 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.**

### **Contexte**

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la Loi) est entrée en vigueur le 5 décembre 2014.

Elle prévoit la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal afin d'en assainir la santé financière et d'en assurer la pérennité.

Plusieurs dispositions de la Loi sont sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) comme la négociation, la conciliation et l'arbitrage. Les autres dispositions de cette Loi sont sous la responsabilité de Retraite Québec, qui relève du ministère des Finances. Retraite Québec échange régulièrement de l'information avec le Secrétariat du travail pour suivre l'avancement des négociations dans les régimes visés par la Loi.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, Retraite Québec a travaillé sur plusieurs aspects :

- répondre aux demandes d'information de la clientèle cible, soit les actuaires, les administrateurs de régimes (comités de retraite) et les organismes municipaux dans les meilleurs délais et dans le respect de leurs besoins;
- clarifier l'application de divers aspects de la Loi;
- émettre des directives concernant, notamment le taux d'intérêt maximal applicable aux évaluations actuarielles, la composition des groupes aux fins de la répartition des déficits dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration;
- mettre en ligne une page Web [Régimes de retraite du secteur municipal \(RRSM\)](#) pour informer les actuaires et les administrateurs visés sur les sujets d'intérêt général;
- faire le suivi des documents, rapports et avis requis en vertu de la Loi;
- adapter la surveillance des régimes visés par la Loi;
- s'assurer de la conformité des rapports sur l'évaluation actuarielle :
  - avant restructuration au 31 décembre 2013;
  - avant restructuration au 31 décembre 2014 pour les régimes qui reportent les négociations;
  - avant restructuration au 31 décembre 2015 pour les organismes municipaux qui suspendent l'indexation des retraités au 1<sup>er</sup> janvier 2017;
  - après restructuration pour les régimes dont les négociations sont terminées.

**TITRE 43 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)**

L'information est disponible sur le site Internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

**TITRE 44 : Coûts reliés à la mise en vigueur de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)**

Les travaux ont été presque exclusivement réalisés à l'interne. À partir de 2018, il n'y a plus de coûts directs reliés à la mise en vigueur de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57).

**TITRE 45 : Depuis le 26 novembre 2015, le nombre de dossiers et de demandes liés à la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées (PL 57).**

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées a été sanctionnée le 26 novembre 2015 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Retraite Québec reçoit de nombreuses demandes liées à cette loi. Elle répond à plusieurs demandes téléphoniques et par courriels d'actuares et de représentants de régimes de retraite.

Un document d'information « *La Lettre n° 31* » a été publié à la mi-avril 2016 afin de répondre aux nombreuses demandes des représentants des firmes d'actuares du Québec et de l'extérieur de la province.

Le Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires de retraite (Règlement) est entré en vigueur le 4 janvier 2018. Il faisait suite à l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées.

« *La Lettre n° 32* » a été publiée en février 2018 pour énoncer les principaux éléments du Règlement. Elle s'adressait aux administrateurs et aux professionnels du secteur des régimes complémentaires de retraite.

**TITRE 46 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre de modifications au régime transmises à Retraite Québec**

La Loi modifiant La Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (ci-après la Loi) a été sanctionnée le 26 novembre 2015 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019, 9 demandes d'enregistrement relatives à cette Loi ont été transmises à Retraite Québec.

**TITRE 47 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre et une liste des demandes d'arbitrage.**

Aucun régime n'a fait une demande d'arbitrage.

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées ne prévoit aucun processus de négociation, contrairement à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

**TITRE 48 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre et une liste des régimes en défaut de production du rapport actuariel**

Le rapport sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015 devait être transmis à Retraite Québec avant le 30 septembre 2016. Au 31 décembre 2017, tous les rapports ont été transmis à Retraite Québec.

Au 31 décembre 2019, aucun régime de retraite n'est en défaut de produire un rapport sur l'évaluation actuarielle.

**TITRE 49 :** Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec

L'information est disponible sur le site Internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

**TITRE 50 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants. Fournir une ventilation par régime**

Toute donnée financière ne peut être ventilée par régime puisque celle-ci constitue des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et traités par ces tiers de façon confidentielle. En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer.

Par ailleurs, Retraite Québec tient à souligner que le PL 57 ne vise pas à restructurer les droits comme le fait la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (PL 3).

Ce projet de loi vise plutôt à réformer la méthode de financement des régimes de retraite du secteur privé. Il n'est donc pas question pour le PL 57 de déterminer les déficits imputables aux retraités versus ceux imputables aux participants actifs. Ceci s'avère nécessaire pour le PL 3 pour déterminer la juste part du déficit qui doit être assumée par une réduction des droits pour chacun des groupes.

**TITRE 51 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis le dépôt de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives**

La Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (ci-après la Loi) est entrée en vigueur le 8 juin 2016.

Retraite Québec a offert un soutien et de l'information téléphonique aux intervenants des neuf régimes de retraite visés. Sur ces neuf régimes, cinq ont été tenus d'appliquer les mesures particulières de restructuration prévues à la Loi.

**TITRE 52 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec le dépôt de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives**

À la suite de l'adoption le 8 juin 2016 de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (2016, chapitre 13) (Loi RRSU), laquelle est entrée en vigueur le 8 juin 2016, Retraite Québec a publié ou mis en ligne les documents suivants pour la clientèle cible :

**1) Directives**

Elles sont contenues sur le site Web de Retraite Québec et couvrent les sujets suivants :

- a) Régimes visés
- b) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2015
- c) Enregistrement de modifications à un régime de retraite

**2) Publications**

Elles sont disponibles sur le site Web de Retraite Québec :

- a) Formulaire - Demande d'enregistrement d'une modification à un régime de retraite soustrait à l'application de règles de financement
- b) Annexe – Modification établie dans le cadre du processus de restructuration des régimes de retraite visés par la Loi RRSU

Au cours de l'année 2019, aucun document n'a été publié ou mis en ligne par Retraite Québec en relation avec la Loi RRSU.

**TITRE 53 : Coûts reliés et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives**

Aucun coût externe engendré. Les travaux ont été réalisés à l'interne. Depuis l'adoption de cette loi en juin 2016, il n'y a plus de coûts directs et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

**TITRE 54 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :**

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. délai;
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;
- d. montant moyen du remboursement demandé;
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement

**Régime de rentes du Québec (RRQ)**

Cette question a été répondue en présumant qu'elle portait sur les rentes versées par le Régime de rentes du Québec, soit la rente de retraite, la prestation de survivant et la rente d'invalidité. Les données contenues dans cette fiche sont le résultat d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatif.

		2019
	Nombre total de demandes d'attribution traitées <sup>(1)</sup>	192 447
	Nombre de dossiers vérifiés <sup>(2)</sup>	1 693
C	Nombre de dossiers en erreur <sup>(3)</sup>	7
	Taux de conformité des traitements <sup>(4)</sup>	
	Attribution de la rente de retraite	100 %
	Attribution des prestations de survivants	98,99 %
	Attribution des rentes d'invalidité	99,62 %
A	Nombre d'agents concernés par les dossiers en erreur	7
A	Pourcentage d'agents concernés par les dossiers en erreur	4,5 %
B	Délai de traitement moyen <sup>(5)</sup>	1 à 2 mois
D-E	Montant à rembourser au client	
	<i>Montant moyen</i>	
	Erreurs non récurrentes <sup>(6)</sup>	654 \$
	Erreurs récurrentes <sup>(7)</sup>	71 \$
	<i>Montant total</i>	
	Erreurs non récurrentes	1 307 \$
	Erreurs récurrentes	282 \$
	Montant à réclamer au client	
	<i>Montant moyen</i>	
	Erreurs non récurrentes	7 513 \$
	Erreurs récurrentes	98 \$
	<i>Montant total</i>	
	Erreurs non récurrentes	7 513 \$
	Erreurs récurrentes	195 \$
F	Nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement	Voir B

**TITRE 54 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :**

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;**
- b. délai;**
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;**
- d. montant moyen du remboursement demandé;**
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;**
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement**

- (1) Comprend les demandes d'attribution de prestations pour la retraite, la survie et l'invalidité.  
Période de référence : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre en 2019
- (2) Il s'agit d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatif.
- (3) Les erreurs financières détectées sont soit remboursées au client s'il s'agit d'un sous-paiement, soit lui sont réclamées s'il s'agit d'un surpaiement.
- (4) L'indicateur mesurant le taux de conformité a été révisé en 2012 afin d'y inclure les traitements entièrement automatisés.
- (5) Les délais de correction sont habituellement de 1 à 2 mois après détection de l'erreur. Le remboursement auprès du client s'effectue dans ce délai. En ce qui concerne les montants à réclamer, Retraite Québec se compense à même les montants versés au client. Dépendamment du montant à percevoir, Retraite Québec étale la compensation sur plusieurs mois ou sur plusieurs années.
- (6) Une erreur est dite non récurrente si elle correspond à un certain nombre de mois payés en trop ou en moins.
- (7) Une erreur est dite récurrente si elle engage un montant à payer tous les mois durant l'admissibilité du client.

**TITRE 54 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :**

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. délai;
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;
- d. montant moyen du remboursement demandé;
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement

**Régimes de retraite du secteur public**

		2019
	Nombre total de demandes de rente de retraite et de prestation de survivants <sup>(1)</sup>	26 656
	Nombre de dossiers vérifiés <sup>(2)</sup>	830
C	Nombre de dossiers en erreur	4
	Taux de conformité des traitements	
	Rentes avec et sans lien d'emploi	99,40 %
	Prestations de survivants	100,00 %
A	Nombre d'agents concernés par les dossiers en erreur	4
B	Délai de traitement moyen <sup>(3)</sup>	4 mois
D-E	Montant à rembourser au client	
	<i>Montant moyen</i>	284 \$
	<i>Montant total</i>	567 \$
	Montant à réclamer au client	
	<i>Montant moyen</i>	932 \$
	<i>Montant total</i>	1 863 \$
F	Nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement	Voir B

(1) Comprend les demandes de rente de retraite avec et sans lien d'emploi et les demandes de prestation de survivants.

(2) Il s'agit d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatifs.

(3) Depuis juillet 2014, les corrections sont traitées dès leur signalement. Avant cette date, les corrections étaient effectuées au moment de la révision légale.

**TITRE 55 : Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor en 2018-2019 et en 2019-2020. Fournir les prévisions pour 2020-2021.**

Retraite Québec est un organisme extrabudgétaire exerçant des opérations de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement du Québec. Les économies qu'elle génère s'ajoutent aux actifs nets des diverses fiducies administrées par Retraite Québec.

**TITRE 56 : Liste des bureaux régionaux et l'effectif rattaché par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux; depuis cinq ans et les prévisions pour 2020-2021**

2019

LIEU DE TRAVAIL	Haute direction et cadre	Professionnel	Fonctionnaire	Ouvrier	TOTAL
<b>Abitibi-Témiscaminque</b>	0	0	4	0	<b>4</b>
<b>Bas-St-Laurent</b>	0	0	7	0	<b>7</b>
<b>Centre du Québec</b>	0	0	6	0	<b>6</b>
<b>Estrie</b>	0	0	6	0	<b>6</b>
<b>Mauricie</b>	1	2	34	0	<b>37</b>
<b>Montréal</b>	3	16	124	0	<b>143</b>
<b>Outaouais</b>	0	0	6	0	<b>6</b>
<b>Québec</b>	97	951	913	6	<b>1 967</b>
<b>Saguenay/Lac-St-Jean</b>	0	0	4	0	<b>4</b>
<b>Total des postes<sup>(1)</sup></b>	<b>101</b>	<b>969</b>	<b>1 104</b>	<b>6</b>	<b>2 180</b>
<b>ETC</b>					<b>2 066,1</b>

<sup>(1)</sup> Le total des postes indiqué par année financière reflète le nombre d'employés en lien d'emploi. Il n'indique pas la consommation en ETC.

**TITRE 57 : Depuis cinq ans, par année financière, indiquer le nombre d'employés par catégorie d'emploi et par région**

Veillez référer à la réponse de la question 56.

**TITRE 58 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans par ou pour Retraite Québec concernant les régimes de retraite à prestations cibles**

Le 6 décembre 2012, la *Loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans certaines entreprises du secteur des pâtes et papiers* a été adoptée. Cette loi rendait possible l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles pour ces entreprises.

Lors de la mise à jour économique et financière de l'automne 2019, le gouvernement a annoncé son intention de déposer au printemps 2020 un projet de loi permettant l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles dans toutes les entreprises, et ce, afin de donner davantage de possibilités aux employeurs souhaitant offrir un régime de retraite à leurs employés.

**TITRE 59 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans par ou pour Retraite Québec concernant ses activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite**

**MISSION DE SURVEILLANCE**

Un des mandats de Retraite Québec est de s'assurer que l'administration et le fonctionnement des régimes de retraite sont conformes à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et à la *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite*.

Retraite Québec s'est dotée d'une politique de surveillance couvrant les exigences des deux lois mentionnées ci-dessus et qui est axée sur l'identification des régimes de retraite à risque ainsi que sur la prévention.

En dehors des activités de surveillance courantes, il n'y a pas eu d'autres travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans, par ou pour Retraite Québec, concernant les activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite et des régimes volontaires d'épargne-retraite.

**TITRE 60 : Sommes dépensées à Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information depuis cinq ans en achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels et de projet lié (interne, externe ou du CSPQ)**

Voir le document en annexe.

**TITRE 60 : Sommes dépensées en 2019 par Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information \***

	Acquisition (\$)	Rémunération du personnel (\$)	Ressources externes (\$)	Impartition auprès d'un autre OP (\$)	Impartition à l'externe (\$)	Autres frais (\$)	Location (\$)	Total (\$)
<b>Activités courantes</b>	7 838 507	34 219 626	13 445 722	8 477 657	424 781	818 993	806 759	<b>66 032 045</b>
<b>Projets</b>	673 901	7 634 102	11 652 668	0	1 208 626	211 437	30 782	<b>21 411 516</b>
<b>Total 2019</b>	<b>8 512 408</b>	<b>41 853 728</b>	<b>25 098 390</b>	<b>8 477 657</b>	<b>1 633 408</b>	<b>1 030 430</b>	<b>837 541</b>	<b>87 443 561</b>

\* Correspond aux dépenses en ressources informationnelles définies dans le cadre du Bilan de l'utilisation des sommes en ressources informationnelles.

**TITRE 60 : Sommes dépensées en 2019 par Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information \***

Ventilation des sommes dépensées en 2019 par projets								
2019	Acquisition (\$)	Rémunération du personnel (\$)	Ressources externes (\$)	Impartition auprès d'un autre OP (\$)	Impartition à l'externe (\$)	Autres frais (\$)	Location (\$)	Total (\$)
P 310 Migration technologique applicative	338 692	2 128 506	4 650 331	0	1 042 386	549	0	8 160 463
P 324 Évolution du Workflow (cohabitation)	0	34 228	51 716	0	0	0	0	85 944
P 325 Gestion du cycle de vie des documents	0	28 676	198 552	0	0	0	0	227 229
P 500 Optimiser le processus de la gestion des talents	0	142 983	194 115	0	0	0	25 524	362 623
P 502 Optimisation et intégration des annuaires Active Directory	0	386 638	863 811	0	0	23	0	1 250 472
P 503 Unification de l'environnement de travail numérique	0	55 921	25 008	0	0	0	0	80 928
P 505 Consolidation de la gestion de l'identité et des accès	0	157 237	868 972	0	0	5 615	0	1 031 825
P 506 Solution intégrée de gestion des efforts et des projets	0	506	6 153	0	0	0	0	6 659
P 507 Automatisation du processus de la déclaration annuelle de renseignements des régimes complémentaires de retraite	0	582 725	731 596	0	0	0	0	1 314 321
P 508 Amélioration du Centre de relation avec la clientèle	26 831	232 299	157 979	0	0	107	0	417 217
P 509 Optimisation des services opérationnels TI	0	139 502	145 799	0	0	196 000	0	481 301
P 511 Bonification du Régime de rentes du Québec	0	879 668	947 364	0	0	0	0	1 827 032
P 512 Automatisation de la révision des rentes pour les régimes de retraite du secteur public	0	933 260	1 448 022	0	0	1 037	0	2 382 319
P 514 Supplément pour l'achat de fournitures scolaires (SAFS)	0	70 168	20 143	0	0	0	0	90 312
P 515 Mise à niveau de l'infrastructure téléphonique du CRC	110 716	160 445	39 609	0	0	8 038	0	318 808
P 516 Bonification de l'offre de transmission numérique des demandes clients	1 725	622 665	729 977	0	0	0	0	1 354 367
P 517 Définir la vision de l'offre de services numériques de Retraite Québec	0	6 703	0	0	0	0	0	6 703
P 518 Mise à niveau des postes de travail à Windows 10	195 937	526 766	336 065	0	166 240	44	5 258	1 230 310
P 519 Optimisation du parcours décès	0	214 858	74 565	0	0	24	0	289 447
P 520 Consolidation des zones de sécurité exposées à l'externe	0	20 321	47 522	0	0	0	0	67 842
P 521 Client 360 degrés	0	216 986	114 228	0	0	0	0	331 214
P 522 Espace numérique sécurisé	0	83 023	99	0	0	0	0	83 122
P 523 Mettre en place des notifications à la clientèle de Retraite Québec	0	10 016	1 041	0	0	0	0	11 057
P 524 Amélioration du système de calculs de rente des régimes particuliers	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL 2019</b>	<b>673 901</b>	<b>7 634 102</b>	<b>11 652 668</b>	<b>0</b>	<b>1 208 626</b>	<b>211 437</b>	<b>30 782</b>	<b>21 411 516</b>

**TITRE 61 : État de situation concernant le dépôt du règlement d'application de la Loi modifiant les régimes complémentaires de retraite et autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi.**

Les mesures d'allègement ont pris fin au 30 décembre 2015.

**TITRE 62 : Pour les demandes de retraite par Internet et le programme SimulRetraite, indiquer, par mois, le nombre de codes d'accès personnel (CAP) demandés, le nombre de CAP accordés et le délai moyen pour leur obtention**

Le code d'accès personnel (CAP) n'existe plus depuis décembre 2005. Il a été remplacé par clicSÉQUR.

Services Québec est responsable du service d'authentification clicSÉQUR, qui permet de créer un compte pour accéder en toute sécurité aux services en ligne participants des ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Nous ne détenons pas d'information sur le nombre de comptes clicSÉQUR accordés ni sur le délai moyen pour leur obtention.

**TITRE 63 : Pour le service clicSÉQUR, indiquez, par mois, le nombre de demandes d'authentification**

L'utilisateur qui souhaite accéder à des services en ligne personnalisés et sécurisés de Retraite Québec doit utiliser le service d'authentification gouvernementale clicSÉQUR. Ce service est utilisé par plusieurs ministères et organismes et permet d'avoir accès à un éventail de services Web offerts par ces organisations gouvernementales.

ClicSÉQUR a été mis en place par le Service québécois d'authentification gouvernementale (SQAG) en décembre 2005. Il est maintenant sous la responsabilité de Services Québec.

**Sommaire des volumes**

	Sessions envoyées à clicSÉQUR	Sessions revenant à Retraite Québec <sup>(1)</sup>
<b>Année 2019</b>	<b>2 019 648</b>	<b>1 349 090</b>

<sup>(1)</sup> Les sessions revenant à Retraite Québec correspondent aux sessions débutées par les utilisateurs sur le site de Retraite Québec, qui se sont ensuite identifiés via clicSÉQUR et qui reviennent poursuivre leur session sur le site de Retraite Québec.

**TITRE 64 : Bilan des actions posées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec et à la préparation d'un projet de loi. Échéancier, nombre et dates de rencontres, personnes consultées, documents et études produits, etc.**

- La Loi sur le régime de rentes du Québec prévoit, depuis 1998, la tenue d'une consultation publique sur le Régime de rentes du Québec (RRQ) au moins une fois tous les six ans (Loi sur le RRQ, art. 218.1).
- La dernière consultation s'est tenue du 17 au 20 janvier 2017, par la Commission des finances publiques (Commission), à la suite du dépôt à l'Assemblée nationale du Québec le 8 décembre 2016 des documents suivants :
  - Le document de consultation intitulé *Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle* et;
  - Un document de soutien intitulé *Constats sur la retraite au Québec*.
- L'*Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2015* a également été déposée le 8 décembre 2016. Ses résultats constituent un élément incontournable dans le cadre de la consultation sur le RRQ. L'évaluation actuarielle doit être produite au moins une fois tous les trois ans (Loi sur le RRQ, art. 216).
- Lors de cette consultation particulière, **19** organismes ont été entendus lors des auditions publiques. Ceux-ci comprenaient des spécialistes de la retraite, des représentants des milieux financier, patronal, syndical et funéraire ainsi que des associations de personnes âgées, de femmes, de jeunes et de personnes ayant des incapacités. Tous ces organismes ont déposé un mémoire à la Commission des finances publiques, sauf l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic.
- Par ailleurs, la Commission a reçu **de nombreux** autres mémoires de personnes et d'organismes qui n'ont pas été entendus lors des auditions publiques. Au total, **112** organismes et personnes se sont exprimés, par leur participation aux auditions ou par le dépôt d'un mémoire.
- Le rapport de la Commission sur ces auditions a été déposé à l'Assemblée nationale le 7 février 2017.
- Une autre consultation, celle-là en ligne, portant sur les améliorations proposées au RRQ a eu lieu du 24 avril au 24 mai 2017
- Le projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, a été présenté à l'Assemblée nationale le 2 novembre 2017. Accompagnant ce projet de loi, une [évaluation actuarielle](#) a également été déposée (Rapport actuariel modifiant l'Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2015).
- La Commission de l'économie et du travail a tenu une autre consultation particulière avec auditions publiques portant sur le projet de loi n° 149 les 28 et 29 novembre 2017 (Rapport déposé à l'Assemblée nationale le 30 novembre).
- À la suite de l'adoption du principe du projet de loi, le 5 décembre 2017, il a été renvoyé à la Commission de l'économie et du travail.
- L'étude détaillée du projet de loi s'est terminée le 13 février 2018.
- Le projet de loi a été adopté le 21 février 2018.
- Le projet de loi a été sanctionné le 22 février 2018 (L.Q. 2018, chapitre 2).

La loi fédérale prévoyant la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC) a été adoptée en décembre 2016 et est entrée en vigueur en mars 2017. Celle-ci prévoit une augmentation graduelle des cotisations au RPC à compter de 2019 et une bonification des prestations par la suite. La bonification du RRQ est similaire à celle du RPC.

**TITRE 65 : Sommes dépensées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec**

Aucune consultation publique sur le Régime de rentes du Québec n'a eu lieu en 2019 et par conséquent, aucune somme n'a été dépensée.

**TITRE 66 : Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2019-2020**

Le tableau suivant présente la répartition cible des actifs du portefeuille de référence ainsi que les rendements réalisés au 31 décembre 2019.

**Répartition cible des actifs et rendements réalisés du fonds du régime de base du Régime de rentes du Québec (RBRRQ)**

Catégories d'actif	Poids au 31 décembre 2019 %	Rendement au 31 décembre 2019			
		5 ans %		1 an %	
		Fonds	Indice de référence	Fonds	Indice de référence
Revenu Fixe	20,0	4,3	3,4	9,0	8,0
Immeubles	13,5	7,2	8,8	- 2,7	1,4
Infrastructures	7,0	9,2	7,8	7,1	17,7
Marchés boursiers	44,5	10,0	8,8	17,2	18,0
Placements privés	15,0	12,5	8,7	10,5	11,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>8,9</b>	<b>8,0</b>	<b>10,8</b>	<b>12,6</b>

Voir au verso l'historique des rendements du fonds du RBRRQ depuis 1966.

**Politique de placement du fonds du RBRRQ**

La politique de placement traduit les besoins du RBRRQ en matière de rendement attendu, de risques acceptables, de répartition d'actifs et de marges de manœuvre accordées à la CDPQ.

**TITRE 66 : Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2019-2020**

Voici l'historique des rendements du fonds du RBRRQ depuis sa création.

	<b>RBRRQ</b>	<b>CDPQ</b>
1966	6,4 %	6,4 %
1967	-1,2 %	-1,2 %
1968	4,4 %	4,4 %
1969	-4,4 %	-4,4 %
1970	12,8 %	12,8 %
1971	14,2 %	14,1 %
1972	10,9 %	10,8 %
1973	3,4 %	3,4 %
1974	-5,7 %	-5,6 %
1975	12,6 %	12,5 %
1976	19,0 %	18,3 %
1977	11,3 %	11,0 %
1978	9,5 %	9,9 %
1979	6,9 %	7,2 %
1980	9,7 %	9,9 %
1981	-1,2 %	-1,9 %
1982	33,6 %	32,8 %
1983	15,7 %	17,0 %
1984	11,4 %	10,1 %
1985	24,6 %	24,1 %
1986	14,3 %	13,5 %
1987	4,5 %	4,7 %
1988	10,7 %	10,5 %
1989	16,7 %	16,9 %
1990	1,0 %	0,3 %
1991	17,4 %	17,2 %
1992	4,9 %	4,5 %
1993	19,8 %	19,4 %
1994	-2,5 %	-2,1 %
1995	18,5 %	18,2 %
1996	14,9 %	15,6 %
1997	12,3 %	13,0 %
1998	10,2 %	10,2 %
1999	17,0 %	16,5 %
2000	5,9 %	6,2 %
2001	-4,8 %	-5,0 %
2002	-10,0 %	-9,6 %
2003	16,0 %	15,2 %
2004	12,8 %	12,2 %
2005	15,6 %	14,7 %
2006	16,3 %	14,6 %
2007	6,4 %	5,6 %
2008	-26,4 %	-25,0 %
2009	9,7 %	10,0 %
2010	14,3 %	13,6 %
2011	2,8 %	4,0 %
2012	10,5 %	9,6 %
2013	15,5 %	13,1 %
2014	12,5 %	12,0 %
2015	10,5 %	9,1 %
2016	8,2 %	7,6 %
2017	10,9 %	9,3 %
2018	4,2 %	4,2 %
2019	10,8 %	10,4 %

**TITRE 67 :** Nombre de demandes traitées pour chacune des cinq dernières années concernant le Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants. Indiquer :

- a. Le nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers
- b. Le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents
- c. Le délai

Le Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants (CIRSE), renommé Crédit d'impôt remboursable accordant une allocation aux familles (CIRAAF) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, relève du ministre de la Famille et non du ministre des Finances, qui est le ministre responsable de Retraite Québec.

**TITRE 68 : Rendement du fonds du Régime de rentes du Québec depuis les dix dernières années**

L'information est disponible dans le Rapport annuel de gestion de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/Pages/rapport-annuel-de-gestion.aspx>

**TITRE 69 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CARRA avec la Régie des rentes**

La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et la Régie des rentes du Québec (RRQ) n'ont pas fait effectuer, par des ressources externes, des travaux, des études, des analyses ou des recherches en lien avec la fusion.

**TITRE 70 : Coûts associés à la fusion de la CARRA et de la Régie des rentes**

Aucun coût n'a été comptabilisé spécifiquement en 2019 au titre du regroupement.

**TITRE 71 : Impact de la mise en place de Retraite Québec sur le niveau d'effectifs ministériels, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi**

L'un des objectifs de la mise en place de Retraite Québec est lié à la livraison d'économies, dont celles reliées aux effectifs.

En date du 31 décembre 2018, Retraite Québec a rempli son engagement à cet effet puisqu'elle a réalisé une diminution de ses effectifs de 120 ETC (équivalent temps complet). Ces coupures se sont faites par attrition de postes, lors de départs à la retraite ou d'employés qui ont quitté l'organisation.

**TITRE 72 : Préciser l'impact de la mise en place de Retraite Québec sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, les départs à la retraite, les fins de postes, les mises en disponibilité, nominations**

La mise en place de Retraite Québec au 1<sup>er</sup> janvier 2016 n'a pas engendré d'abolition, de transferts de postes, de départs à la retraite, de fins de postes ou de mises en disponibilité.

**TITRE 73 : Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de Retraite Québec**

Aucune prime de départ n'a été versée au cours de l'année 2019.

**TITRE 74 : Ventilation du budget de fonctionnement de Retraite Québec**

Le budget de fonctionnement de Retraite Québec pour 2020 (excluant la rémunération) totalise 135 M\$.

<b>Catégories de dépense</b>	<b>Budget 2020</b>
Équipement, ameublement et améliorations locatives	4 799 718 \$
Courrier et communications	10 737 371 \$
Frais de déplacement	1 141 298 \$
Services professionnels et techniques	40 000 194 \$
Expertises médicales externes	1 967 244 \$
Entretien et location d'immeuble	14 089 021 \$
Entretien et location informatique	12 434 648 \$
Fournitures	1 183 871 \$
Autres dépenses	134 366 \$
Dommages et intérêts	50 000 \$
Frais de perception des cotisations par Revenu Québec	19 138 245 \$
Participation au financement du Tribunal administratif du Québec	2 476 434 \$
Amortissement des immobilisations	18 950 467 \$
Intérêts sur billet à payer	110 050 \$
Réserve corporative	5 438 335 \$
<b>Total :</b>	<b>132 651 262 \$</b>
Impact du passage aux normes comptables internationales d'information financières (IFRS) pour les RRSP	2 198 690 \$
<b>Total après le passage aux Normes IFRS:</b>	<b>134 849 952 \$</b>

**TITRE 75 : Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par  
Retraite Québec**

Le budget total de la rémunération de Retraite Québec pour 2020 est de 167,8 M\$ et se répartit comme suit :

	<b>Budget (\$)</b>
Effectifs réguliers	166 051 359 \$
Autres effectifs (ex. : étudiants, stagiaires et autres)	1 701 084 \$
<b>Total</b>	<b>167 752 443 \$</b>

## **TITRE 76 : Ventilation des économies réalisées depuis la mise en place de Retraite Québec**

Le regroupement de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et de la Régie des rentes du Québec (Régie) devait permettre de générer des économies d'échelle principalement dans les unités de type « soutien » (ex. haute direction, administration, informatique, etc.). Certaines autres économies étaient aussi envisagées.

Le gouvernement avait annoncé à l'automne 2015, lors de l'adoption du projet de loi, que le regroupement permettrait des économies d'ici la fin de 2018 de l'ordre de 20 millions de dollars. Le tableau ci-dessous résume la provenance des économies cumulatives prévues et celles réalisées au 31 décembre 2018.

<b>Nature des économies (en milliers de \$)</b>	<b>Prévision initiale cumulative pour 2018</b>	<b>Économies cumulatives pour 2018</b>
Traitements et avantages sociaux	11 530 \$	13 134 \$
Autres dépenses de fonctionnement	8 486 \$	10 044 \$
<b>Total :</b>	<b>20 016 \$</b>	<b>23 178 \$</b>

**TITRE 77 : Ventilation, par année et par catégorie de dépenses, des frais d'administration concernant les dépenses de fonctionnement de Retraite Québec, depuis 3 ans**

Frais d'administration<sup>(1)</sup> (en milliers de dollars)

Catégories de dépense	Retraite Québec 2019 <sup>(2)</sup>
Traitement et avantages sociaux	156 008 \$
Courrier et communications	10 637 \$
Services professionnels et techniques, et expertises médicales externes	25 793 \$
Entretien et location d'immeubles	8 047 \$
Entretien et location informatiques	12 946 \$
Frais pour la perception des cotisations par Revenu Québec	18 968 \$
Amortissement des immobilisations <sup>(3)</sup>	22 144 \$
Frais de déplacement, fournitures, TAQ <sup>(4)</sup> et autres	4 892 \$
<b>Total avant les charges financières :</b>	<b>259 435 \$</b>
Charges financières	2 252 \$
<b>Total des frais d'administration :</b>	<b>261 687 \$</b>
Impact du passage aux Normes comptables internationales d'information financières (IFRS) pour les RRSP <sup>(5)</sup>	8 322 \$
<b>Total des frais d'administration après le passage aux Normes IFRS :</b>	<b>270 009 \$</b>

<sup>(1)</sup> Les frais d'administration excluent les trop-payés de rentes et de prestations et les créances irrécouvrables.

<sup>(2)</sup> Les frais d'administration sont sujets à changement d'ici à leur approbation par le conseil d'administration et leur diffusion dans le rapport annuel de gestion.

<sup>(3)</sup> L'amortissement des immobilisations inclut un montant de 44,7 k\$ de dépréciation d'actif relatif au développement de système RRSP.

<sup>(4)</sup> Retraite Québec participe au financement du Tribunal administratif du Québec (TAQ).

<sup>(5)</sup> Ces frais d'amortissement sont liés au passage vers les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les RRSP, lequel est en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats**

<b>Comité présidé par Retraite Québec</b>
Comité consultatif pour le paiement de l'Allocation famille
<u>Mandat</u>
- Le mandat du CCPAF est d'assurer un suivi de l'administration du versement des montants au titre de l'Allocation famille.
<u>Membres</u>
- Retraite Québec - Revenu Québec - Ministère de la Famille
<u>Budget</u>
- aucun
<u>Résultats</u>
- Le comité siège minimalement une fois par année, pour identifier les enjeux touchant les organisations membres et l'Allocation famille et au besoin, prendre des décisions à cet égard. - Un partage d'information est également fait sur les nouveautés qui pourraient toucher les partenaires de l'Allocation famille.
<b>Comités non présidés par Retraite Québec</b>
Comité interministériel des responsables de programme d'aide aux employés de la colline parlementaire
Réseau des répondants en matière de conflits et de harcèlement
Réseau des programmes d'aide aux employés
Assemblée des conseillers en relations du travail
Réseau des répondants en gestion de l'invalidité et de la réintégration au travail
Réseau des coordonnateurs en santé et mieux-être au travail (norme Entreprise en santé)
Réseau des répondants en planification des processus de qualification
Réseau des répondants en matière de stage
Réseau des responsables en développement des cadres
Table d'échange sur le développement des compétences
Réseau en gestion du changement
Réseau des gestionnaires des responsables en développement
Réseau des gestionnaires en gestion de la main-d'œuvre
Table d'échanges sur le sondage de mobilisation
Table de concertation des moyens d'évaluation
Association des responsables de la gestion des plaintes du gouvernement du Québec
Comité de travail permanent en accès et en protection des renseignements personnels
Comité interministériel de réalisation sur l'évaluation des risques de fraude associés à l'émission de documents officiels gouvernementaux
Forum contre la fraude envers l'État

**TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats**

Comité aviseur du Dirigeant principal de l'information (DPI)
Forum des gestionnaires en technologies de l'information
Comité directeur de l'infonuagique
Comité de gouverne des technologies de l'information
Comité directeur du Service québécois de l'identité et de l'adresse
Comité directeur du projet de consolidation des centres de traitement informatique et service gouvernemental de traitement-stockage
Comité client des services d'infrastructures technologiques (CCSIT) du CSPQ
Comité de suivi du projet de notifications gouvernementales
Comité stratégique du projet de notifications gouvernementales
Comité interministériel des coordonnateurs en gestion de la main-d'œuvre
Comité de concertation interministérielle sur la promotion des emplois dans la fonction publique
Centre d'expertise des grands organismes (CEGO) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Groupes d'échange : sur la gestion des centres de relation avec la clientèle, sur la formation à la tâche, sur les services en ligne, sur l'étalonnage, sur l'optimisation des processus d'affaires et l'assurance qualité, sur l'évaluation et le suivi des bénéfices des projets en lien avec les services clientèle, sur la mesure de la valeur client et sur la rigueur dans la gestion des fournisseurs et l'adéquation des besoins.</li> </ul>
Forum des directeurs des ressources humaines (FDRH)
Comité consultatif des solutions d'affaires gouvernementales en RH
Comité de codéveloppement en relations de travail
Groupe de codéveloppement en matière de harcèlement et de gestion des conflits
Forum des dirigeants des grands organismes (G7)
Forum des secrétaires généraux des organismes du gouvernement du Québec
Comité interministériel sur la simplification de l'accès aux services pour les citoyens et les entreprises
Table des responsables organisationnels de la sécurité de l'information (Table des ROSI)
Regroupement des directrices et directeurs de l'administration du gouvernement du Québec (RDGA)
Groupe d'échange ROSI
Comité consultatif sur la cyber sécurité
Table des conseillers en architecture d'entreprise
Comité Échange inter M/O sur le processus de livraison de solutions d'affaires
Table de concertation des organismes sur la mise en œuvre de la Loi 135
Comité sectoriel en gestion contractuelle

**TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats**

Comité en gestion contractuelle du Forum des gestionnaires en ressources matérielles
Comité interministériel du développement durable (CIDD)
Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme (GRAEP)
Réseau des répondants en évaluation de programme (RREP)
Comité consultatif du Forum des communications gouvernementales
Équipe de projet interministériel en communication pour le projet interministériel Services Québec
Groupe de travail sur l'offre de services en ligne du comité Stratégie d'optimisation des communications numériques et des présences Web gouvernementales, du ministère du Conseil exécutif
Groupe de travail sur l'intégration des services en ligne à une plateforme unique gouvernementale du comité Stratégie d'optimisation des communications numériques et des présences Web gouvernementales, du ministère du Conseil exécutif
Comité Entraide secteur public et parapublic
Comité interministériel de communication conciliation famille-travail-étude du Ministère de la Famille
Réseau gouvernemental des répondantes et des répondants en matière de politique familiale
Forum sur la révision administrative
Comité sur les disparités de traitement
Forum des responsables en vérification interne (FRVI)
Comité interministériel sur le soutien aux personnes proches aidantes
Comité de gouvernance et comité directeur de la Stratégie pour une administration publique numérique
Comité interministériel « Salle des nouvelles gouvernementales » du Secrétariat à la communication gouvernementale
Table d'échanges inter-organismes en matière de documentation normative

**TITRES 79 et 80 : Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2019-2020, indiquer :**

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation

**Liste des membres du conseil d'administration (CA), le poste qu'ils occupent, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat**

Nom	Titre	Date de début du mandat	Date de fin du mandat
M. Richard Fortier	Président du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2021
M. Michel Després	Président-directeur général	1 <sup>er</sup> janvier 2016	31 décembre 2020
M. Érik Bouchard-Boulianne	Membre du CA	21 août 2019	19 mai 2023
M. Georges Cabana	Membre du CA	25 janvier 2017	24 janvier 2021
M <sup>me</sup> Marie-Chantal Côté	Membre du CA	26 juin 2019	19 mai 2024
M <sup>me</sup> Sophie Fontaine-Bégin	Membre du CA	19 janvier 2016	21 août 2019
M <sup>me</sup> Ginette Fortin	Membre du CA	9 mars 2016	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Mélanie Hillinger	Membre du CA	18 avril 2018	19 mai 2024
M. Pascal Jean	Membre du CA	18 avril 2018	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Nathalie Joncas	Membre du CA	21 août 2019	20 janvier 2021
M. Éloi Lafontaine Beaumier	Membre du CA	19 janvier 2016	20 août 2022
M. France Légaré	Membre du CA	19 janvier 2016	19 mai 2024
M. Jacques Lussier	Membre du CA	19 janvier 2016	20 août 2022
M <sup>me</sup> Laetitia Morel	Membre du CA	26 juin 2019	19 mai 2024
M <sup>me</sup> Marie-Josée Naud	Membre du CA	19 janvier 2016	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Julie-Catherine Pélissier	Membre du CA	19 janvier 2016	20 août 2022
M <sup>me</sup> Natalie Rosebush	Membre du CA	26 juin 2019	25 juin 2023
M. Jacques Thibault	Membre du CA	25 janvier 2017	24 janvier 2021

Aucune rémunération n'est versée aux membres du CA, à l'exception du président-directeur général (PDG) de Retraite Québec et du président du CA. Retraite Québec rembourse toutefois leurs frais de déplacement.

- Rémunération 2019 du président-directeur général : 200 306 \$
- Rémunération 2019 du président du conseil : 63 682,85 \$

Les CV des membres du CA sont disponibles sur le site Internet du Secrétariat aux emplois supérieurs, à l'adresse suivante : <https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/Nominations/Annee/2019>

**TITRES 79 et 80 : Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2019-2020, indiquer :**

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation

**Liste des personnes nommées ou dont le mandat a été renouvelé en 2019-2020**

Nom	Titre	Date de nomination ou de renouvellement	Date de fin du mandat
M. Michel Després	Président directeur-général	1 <sup>er</sup> janvier 2020 (renouvellement)	31 décembre 2020
M. Érik Bouchard-Boulianne	Membre du CA	21 août 2019 (nomination) 20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Marie-Chantal Côté	Membre du CA	26 juin 2019 (nomination) 20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2024
M <sup>me</sup> Ginette Fortin	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Mélanie Hillinger	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2024
M. Pascal Jean	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Nathalie Joncas	Membre du CA	21 août 2019 (nomination)	20 janvier 2021
M. Éloi Lafontaine Beaumier	Membre du CA	21 août 2019 (renouvellement)	20 août 2022
M. France Légaré	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2024
M. Jacques Lussier	Membre du CA	21 août 2019 (renouvellement)	20 août 2022
M <sup>me</sup> Laetitia Morel	Membre du CA	26 juin 2019 (nomination) 20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2024
M <sup>me</sup> Marie-Josée Naud	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Julie-Catherine Pélissier	Membre du CA	21 août 2019 (renouvellement)	20 août 2022
M <sup>me</sup> Natalie Rosebush	Membre du CA	26 juin 2019 (nomination)	25 juin 2023

**Frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation**

Les frais de déplacement encourus par les membres du conseil d'administration en 2019 sont de : 32 100 \$.

**TITRE 81 : Coûts associés à la mise en place de Retraite Québec : la formation, la publicité, le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique, l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement, les baux résiliés et locaux vacants, l'achat de matériel et tout autre coût de transition**

Aucun coût n'a été comptabilisé spécifiquement en 2019 au titre du regroupement.

**TITRE 82 :   Concernant le bureau de la présidence :**  
**Nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents**  
**Liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre**  
**Frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation**  
**Liste des participations à des colloques, à des congrès et listes des participants, incluant les coûts afférents**

Les frais concernant le bureau de la présidence pour l'année 2019 sont de 2 606 \$.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (**art. 4 paragraphe 24**).

**TITRE 83 : Depuis 10 ans, présenter l'évolution annuelle du nombre de plaintes concernant les régimes de retraite du secteur public (anciennement administrés par la CARRA), et spécifier leur cause principale**

**État de situation des plaintes au 31 décembre 2019**

	2019
Plaintes traitées (Régimes de retraite du secteur public)	218
Plaintes classées fondées (Régimes de retraite du secteur public)	62

Une plainte est classée *fondée* lorsque l'analyse des faits démontre au moins un des éléments suivants :

- une erreur commise par Retraite Québec;
- un non-respect des normes d'usage en matière de services à la clientèle ou des engagements énoncés dans la *Déclaration de services aux citoyens*;
- un écart entre les façons de faire et l'application des lois, des règlements, des politiques, des directives ou des procédures administratives en vigueur.

**Les principaux motifs d'insatisfaction**

Les sujets qui ont suscité le plus d'insatisfaction en 2019 sont les suivants (en ordre d'importance) :

- délai de traitement;
- dossier suspecté non conforme (décision rendue, admissibilité, calcul, etc.).

**TITRE 84 :** Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années, par mois, en indiquant :

- a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents et le montant total alloué au paiement de ces heures supplémentaires;
- c. le délai.

Pour la réponse à cette question, référez-vous au titre 1.

**TITRES 85-86-87 : Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emploi et par ministère, réseau et régime**

Retraite Québec dispose de l'information par réseau et non par employeur. Il est difficile pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP) d'avoir cette ventilation par employeur, notamment dû au fait que, pour les réseaux de la santé et de l'éducation, les participants ont parfois plusieurs employeurs.

La catégorie d'emploi n'est pas compilée, étant donné que cette donnée n'est pas nécessaire à l'administration et au calcul des RRSP. Par contre, le nom du régime de retraite du participant est disponible, ce qui est un indicateur de la catégorie d'emploi (ex. : RRPE = emploi d'encadrement). Le sommaire pour l'année 2019 est présenté ci-dessous. Le tableau détaillé par mois est en annexe.

**2019**

Réseau de l'éducation	
RRAPSC	4
RRAS	4
RRCE	2
RRE	47
RREGOP	15 140
RREM	25
RRF	6
RRMSQ	0
RRPE	691
<b>Total</b>	<b>15 919</b>

Fonction publique	
RRAPSC	114
RRAS	50
RRCJAJ	3
RRE	2
RREFQ	20
RREGOP	6 053
RREM	19
RRF	7
RRJCQM	13
RRMAN	17
RRMSQ	217
RRPE	653
RRMCM	0
<b>Total</b>	<b>7 168</b>

Municipalité	
RRAS	1
RREGOP	72
RREM	264
RRPE	3
RRMCM	0
<b>Total</b>	<b>340</b>

Total tous réseaux confondus	
RRAPSC	142
RRAS	105
RRPE	2 209
RRCJAJ	3
RRE	51
RREFQ	20
RREGOP	35 324
RREM	325
RRF	14
RRJCQM	13
RRMAN	18
RRMCM	0
RRMSQ	217
RRCE	2
<b>TOTAL</b>	<b>38 443</b>

Santé et services sociaux	
RRAPSC	24
RRAS	50
RRE	2
RREGOP	14 059
RREM	17
RRF	1
RRMAN	1
RRPE	862
<b>Total</b>	<b>15 016</b>

Légende

- RRAPSC : Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels
- RRAS : Régime de retraite de l'administration supérieure
- RRCE : Régime de retraite de certains enseignants
- RRE : Régime de retraite des enseignants
- RREGOP : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
- RREM : Régime de retraite des élus municipaux
- RRF : Régime de retraite des fonctionnaires
- RRMAN : Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale
- RRPE : Régime de retraite du personnel d'encadrement
- RRCJAJ : Régime de retraite de certains juges nommés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001
- RREFQ : Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec
- RRJCQM : Régime de retraite des juges de la Cour du Québec et de certaines cours municipales
- RRMSQ : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec
- RRMCM : Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités
- RRHCN : Régime de retraite de certains employés du Centre hospitalier Côte-des-Neiges.



**TITRE 88 :** Liste de tous les régimes de retraite du secteur public administrés par Retraite Québec. Inclure :

- le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes; présenter l'évolution pour les cinq dernières années;
- l'actif constitué, les obligations actuarielles, le surplus/déficit, et le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes; présenter l'évolution pour les cinq dernières années

Régimes de retraite	Nombre de retraités au 31 décembre 2019	Nombre de participants actifs au 31 décembre 2019 <sup>(1)</sup>
RREGOP	296 055	568 265
RRPE	33 522	27 724
RRE	28 556	0
RRF	10 502	1
RRCE	3 786	14
RREM	2 672	1 895
RRMCM	135	0
RRMSQ	5 020	5 712
RRAPSC	1 939	4 078
RRMAN	384	124
Régimes des juges	260	349
Protecteur du citoyen	7	3
Régimes particuliers <sup>(2)</sup>	4	0
RRHCN	74	0
RREFQ	227	83
<b>TOTAL</b>	<b>383 143</b>	<b>608 248</b>

<sup>(1)</sup> Sur la base des données préliminaires.

<sup>(2)</sup> Régime de retraite des anciens employés de la Ville de Saint-Laurent et Régime de retraite des anciens employés de la Cité de Westmount.

- TITRES**  
**89-90-91-92 :**
89. Parmi les régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien sont en déficit à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions 2020-2021
  90. La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
  91. Parmi les régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien ont des surplus à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2020-2021
  92. La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime

L'information est disponible dans le Rapport annuel de gestion de Retraite Québec à l'adresse suivante :  
<https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/Pages/rapport-annuel-de-gestion.aspx>

**TITRE 93 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite publics, notamment sur le plan du partage des coûts et de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Coûts pour ces travaux, études et analyses**

En 2019, il n'y a pas eu de travaux, études, analyses et recherches réalisés par ou pour Retraite Québec concernant des modifications possibles aux régimes de retraite du secteur public qu'elle administre.

**TITRE 94 :** Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la publication d'un nouveau plan stratégique. Fournir la liste et les dates des rencontres tenues. Coûts pour ces travaux, études et analyses

Le nouveau Plan stratégique 2020-2023 de Retraite Québec est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## **TITRE 95 : Échéancier pour la présentation d'un nouveau plan stratégique**

Selon la Loi sur Retraite Québec (RLRQ, c. R-26.3), le chapitre II de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, c. A-6.01) s'applique à Retraite Québec. Ainsi, le ministre doit transmettre au gouvernement le projet de plan stratégique de Retraite Québec au moins 60 jours avant la date où il entend en faire le dépôt à l'Assemblée nationale.

Le Plan stratégique 2020-2023 de Retraite Québec a été déposé par le ministre à l'Assemblée nationale le 4 décembre 2019.

Ce nouveau plan est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**TITRE 96 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec les problèmes de double rémunération pour l'ensemble de la fonction publique**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**TITRE 97 : Nombre de cas répertoriés liés au phénomène de la double rémunération**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## **TITRE 98 : Nombre de saisies et de réductions de rente effectuées par Retraite Québec depuis dix ans**

### **Contexte**

Pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP), Retraite Québec dispose d'un délai légal de 24 mois après la date de la retraite pour détecter et réviser les rentes immédiates<sup>1</sup>. Un délai administratif additionnel de 12 mois peut être utilisé, si nécessaire, pour effectuer la correction. Les demandes dites hors délai correspondent aux révisions à la baisse qui n'ont pu être traitées à l'intérieur du délai administratif additionnel de 12 mois. Dans le cadre de la révision légale, une modification à la baisse est généralement due à une modification des données en provenance de l'employeur reçues après la prise de la retraite.

### **Données**

Au 31 décembre 2019, 229 rentes ont été révisées à la baisse. Ce nombre se répartit de la façon suivante :

- 203 pour des retraites prises en 2017 et 2018 (24 mois);
- 26 pour des retraites de 2016 (36 mois).

<sup>1</sup> Une rente immédiate est une rente généralement payable au participant le lendemain de la date de fin de participation à son régime de retraite.

- TITRE 99 : Nombre d'erreurs de traitement de dossier depuis dix ans.**  
**Indiquer :**
- a. Le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers**
  - b. Le délai**
  - c. Le nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs**
  - d. Le montant moyen du remboursement demandé**
  - e. Nombre d'erreurs de traitement de dossier depuis dix ans**
  - f. Le nombre d'années en moyenne entre les erreurs et les demandes de remboursement**

Pour la réponse à cette question, référez-vous au titre 54.

**TITRE 100 : Liste des projets informatiques depuis dix ans**

Veillez référer à la réponse de la question 60.

## TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière

Concernant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, l'information relative aux contrats est présentée dans le tableau ci-dessous.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, veuillez référer aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLlicitATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
6113991 CANADA INC. (ÉNERGIE MOBILISATION)	CONFÉRENCE SUR LA MOBILISATION	2 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
A.D.I. ART DESIGN INTERNATIONAL	FAUTEUILS A.D.I.	3 334,00 \$	GRÉ À GRÉ
A.D.I. ART DESIGN INTERNATIONAL	FAUTEUILS A.D.I.	3 334,00 \$	GRÉ À GRÉ
A.D.I. ART DESIGN INTERNATIONAL	FAUTEUILS A.D.I.	4 841,00 \$	GRÉ À GRÉ
A.D.I. ART DESIGN INTERNATIONAL	FAUTEUILS A.D.I.	4 841,00 \$	GRÉ À GRÉ
A.D.I. ART DESIGN INTERNATIONAL	FAUTEUILS A.D.I.	4 841,00 \$	GRÉ À GRÉ
A.D.I. ART DESIGN INTERNATIONAL	FAUTEUILS A.D.I.	11 637,00 \$	GRÉ À GRÉ
ACTI-COM INC.	LA SYNTHÈSE À L'ORAL	2 775,00 \$	GRÉ À GRÉ
ACTI-COM INC.	ÉCRITURE STRATÉGIQUE	2 749,95 \$	GRÉ À GRÉ
ACTI-COM INC.	ÉCRITURE STRATÉGIQUE	2 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
ACTI-COM INC.	ÉCRITURE STRATÉGIQUE	2 749,95 \$	GRÉ À GRÉ
ACTI-COM INC.	ÉCRITURE STRATÉGIQUE	2 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
ADRÉNALINE SOLUTIONS D'AFFAIRES	HÉBERGEMENT DE LICENCES MAIL IT SAFE SUR UN SERVEUR PARTAGÉ	9 145,00 \$	GRÉ À GRÉ
AMEN CONSEILS INC.	REVUE DU PROJET DE MIGRATION DES SYSTÈMES DE MISSION RRQ ET AF	23 870,00 \$	GRÉ À GRÉ
AMPLIO STRATÉGIES INC	AGIR EN PROFESSIONNEL COACH	2 500,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
ARASQ (ASSOCIATION DE LA RETRAITE ET DES AVANTAGES SOCIAUX D'EMPLOI)	RESPONSABILITÉ SOCIALE AU COEUR DE NOS ORGANISATIONS	1 350,00 \$	GRÉ À GRÉ
ASSOCIATION DES ÉCONOMISTES QUÉBÉCOIS	DÉMOGRAPHIE, IMMIGRATION ET TRANSFORMATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL	1 905,00 \$	GRÉ À GRÉ
ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION (AAIP)	JOURNÉE PROFESSIONNELLE EN AIPRP	1 540,00 \$	GRÉ À GRÉ
ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION (AAIP)	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN AIPRP	3 395,00 \$	GRÉ À GRÉ
ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION (AAIP)	ÉTAT DE SITUATION CONCERNANT DES PISTES D'INTÉGRATION, D'HARMONISATION ET D'OPTIMISATION EN ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	7 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
ATALASOFT INC.	MAINTENANCE ET SOUTIEN DES LICENCES SOTIMAGE	5 325,78 \$	GRÉ À GRÉ
ATELIER DU MARTIN-PÊCHEUR	ENTRETIEN MÉNAGER ET NETTOYAGE DES ÉLECTROMÉNAGERS AU COMPLEXE G POUR 2019	11 200,00 \$	GRÉ À GRÉ
ATELIER DU MARTIN-PÊCHEUR	ENTRETIEN MÉNAGER ET NETTOYAGE DES ÉLECTROMÉNAGERS AU COMPLEXE G POUR 2018	13 200,00 \$	SUR INVITATION
ATELIERS TAQ INC.	INSERTIONS MANUELLES POUR Pochettes d'Informations	4 128,03 \$	GRÉ À GRÉ
AUDIOOTHÈQUE L'OREILLE QUI LIT	ABONNEMENT AU SERVICE D'APPELS SUR SERVEUR VOX DE L'AUDIOOTHÈQUE POUR LA BROCHURE EN CAS D'INVALIDITÉ	1 550,00 \$	GRÉ À GRÉ
AV TECH INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATION DES LECTEURS DE CARTES D'ACCÈS	7 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
AV TECH INC.	APPEL DE SERVICE POUR LE SYSTÈME DE LECTEUR HORS LIGNE AU BUREAU DE SHERBROOKE	1 315,86 \$	GRÉ À GRÉ
BATIVAC CLIMATISATION INC.	ENTRETIEN DU CLIMATISEUR LIEBERT CHALLENGER 3000 À MONTRÉAL	2 370,00 \$	SUR INVITATION
BELL CANADA	ACHAT DE JETONS RSA SECURID	4 955,42 \$	SUR INVITATION
BELL CANADA	ACHAT DE JETONS RSA SECURID ET LICENCES RSA AUTHENTIFICATION ET MAINTENANCE	20 096,29 \$	SUR INVITATION
BERATUNG TECHNOLOGIE BUSINESS SERVICE (BTB)	RENOUVELLEMENT DE L'ENTRETIEN DU LOGICIEL DE VISIONNEMENT AFP BROWSER	2 028,18 \$	GRÉ À GRÉ
BERNIER GILLES	ÉVALUATION 2018 DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
BERNIER GILLES	ÉVALUATION 2019 DU FONCTIONNEMENT ET DE LA PERFORMANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
BIJOUTERIE SUISSE INC.	RECONNAISSANCE 25 ANS	1 647,00 \$	SUR INVITATION

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
BINATEK INC.	MAINTENANCE DU LECTEUR DE MICROFILM CANON MS350 CANON 2	1 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
BLA BLA RÉDACTION S.E.N.C.	RÉVISION LINGUISTIQUE DE TEXTES EN FRANÇAIS	6 500,00 \$	SUR INVITATION
BOULANGERIE LA MÈRE MICHÈLE	SESSIONS D'ACCUEIL À PLACE DE LA CITÉ DES NOUVEAUX EMPLOYÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2019	1 076,03 \$	GRÉ À GRÉ
BRASSARD-BURO INC.	ACQUISITION DE FILTRES DE CONFIDENTIALITÉ POUR ÉCRANS PANORAMIQUES	1 447,88 \$	SUR INVITATION
BUROCOM	CONTRAT D'ENTRETIEN DES DIX (10) PHOTOCOPIEURS	3 300,00 \$	GRÉ À GRÉ
C2P INC.	ACQUISITION DE DEUX CLOISONS VITRÉES AMOVIBLES	11 413,22 \$	GRÉ À GRÉ
CBCI TELECOM	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES COMPOSANTES DE VISIOCONFÉRENCE CISCO	17 455,26 \$	SUR INVITATION
CEDROM-SNI	LICENCE DE REDISTRIBUTION DE LA REVUE DE PRESSE EN VERSION ÉLECTRONIQUE	9 987,72 \$	GRÉ À GRÉ
CENTRE D'EXPERTISES DES GRANDS ORGANISMES (CEGO)	FORMATION SUR COACHING À LA TACHE	1 044,00 \$	GRÉ À GRÉ
CENTRE D'EXPERTISES DES GRANDS ORGANISMES (CEGO)	FORMATION SUR COACHING À LA TACHE	1 305,00 \$	GRÉ À GRÉ
CENTRE MICROBUR INC.	ATELIER POUR L'AMÉLIORATION DU FRANÇAIS ÉCRIT	1 670,00 \$	GRÉ À GRÉ
CHAREST AMÉLIE	CONFÉRENCE SUR L'ALIMENTATION	1 600,00 \$	GRÉ À GRÉ
CHEM DRY PRO-NET	NETTOYAGE DE CHAISES À MONTRÉAL	1 313,00 \$	SUR INVITATION
CLIMPRO INC.	ENTRETIEN DES CLIMATISEURS LIEBERT À PLACE DE LA CITÉ	9 582,00 \$	SUR INVITATION
CLOISONS CORFLEX INC.	ENTRETIEN ET RÉPARATION DE 2 CLOISONS PANELFOLD (16 PANNEAUX)	2 550,00 \$	GRÉ À GRÉ
COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC	COMMUNICATION D'UN FICHER INFORMATIQUE	2 610,00 \$	GRÉ À GRÉ
COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC	ABONNEMENT À LA LISTE DES MEMBRES DU COLLÈGE DES MÉDECINS	2 610,00 \$	GRÉ À GRÉ
COMPUGEN INC.	ACQUISITION D'UNE LICENCE ARTICULATE STORYLINE	2 097,00 \$	SUR INVITATION
COMPUGEN INC.	ACHAT DE LICENCES POWERSHELL STUDIO	1 729,60 \$	SUR INVITATION

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
COMPUGEN INC.	MAINTENANCE DES LICENCES BLACKBERRY	5 118,70 \$	SUR INVITATION
CONNEX QUEBEC INC.	LICENCES DE TÉLÉPHONE NUMÉRIQUE POUR CS1000E	23 898,20 \$	GRÉ À GRÉ
CONNEX QUEBEC INC.	ACHAT DE LICENCES TÉLÉPHONIQUES	12 103,64 \$	SUR INVITATION
CONSEIL EN GMO	SERVICES PROFESSIONNELS EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT, DE RÉDACTION ET D'ÉVALUATION DE DESCRIPTION D'EMPLOIS	24 600,00 \$	GRÉ À GRÉ
CONSULIS ENVIRONNEMENT DE BUREAU INC.	BASE DE TABLE ÉLECTRIQUE AVEC SURFACE 24" X 48"	1 228,54 \$	GRÉ À GRÉ
COPIBEC	LICENCE DE DISTRIBUTION DE LA REVUE DE PRESSE 2019-2020	6 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
CORTO REV (9118-9480 QUÉBEC INC.)	CONFÉRENCE ET ATELIER SUR LE LEADERSHIP AGILE	13 047,76 \$	GRÉ À GRÉ
COTE FLEURY INC.	CARTES D'ACCÈS INDALA FLEXCARD PROX CLAMSHELL	2 090,00 \$	SUR INVITATION
COTELCO INC	ACQUISITION DE TÉLÉPHONES NOTREL-AVAYA MODÈLE 1140E	1 750,00 \$	SUR INVITATION
CUSIN SÉCURITÉ INC	INTRODUCTION AUX CYBERATTQUES ET À LA CYBERDÉFENSE ACTIVE	15 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
CYBER 3D	AJOUT DE LICENCES ANTIDOTE 10 FRANÇAIS ET ENTRETIEN PMA	3 988,00 \$	SUR INVITATION
DATAGLOBE CANADA INC.	ENTRETIEN DES UPS EATON POWERWARE	16 425,00 \$	SUR INVITATION
DE MARQUE INC.	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT LE PETIT ROBERT EN LIGNE POUR 2000 UTILISATEURS DE RETRAITE QUÉBEC	8 373,75 \$	GRÉ À GRÉ
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	IMPRESSION FORMULAIRES PRÉCISION GARDE DES ENFANTS ET DE PRESTATION DE SURVIVANTS ET INSTRUCTIONS	3 071,10 \$	SUR INVITATION
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	BROCHURE «VOTRE ENFANT EST HANDICAPÉ OU GRAVEMENT MALADE»	3 637,75 \$	SUR INVITATION
DIGITAL MESSAGING TECHNOLOGIES SOLUTIONS CANADA ULC (BLUECF	OPERATOR TECHNICAL TRAINING	1 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
ECMOR QUÉBEC INC.	TRAVAUX DE CÂBLAGE POUR L'INFORMATIQUE ET LA TÉLÉPHONIE À PLACE DE LA CITÉ	22 782,00 \$	GRÉ À GRÉ
ECMOR QUÉBEC INC.	TRAVAUX DE CÂBLAGE POUR LE RÉAMÉNAGEMENT À PLACE DE LA CITÉ	2 520,00 \$	GRÉ À GRÉ
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	REPLACEMENT DES BATTERIES SUR LA GÉNÉRATRICE AU 475 JACQUES-PARIZEAU	1 330,28 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	VALIDATION DES DONNÉES DANS LE SYSTÈME DE CARTES D'ACCÈS SPHINX AU 475 JACQUES-PARIZEAU	1 866,02 \$	GRÉ À GRÉ
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	ENTRETIEN DES ÉLECTROMÉNAGERS AU 475 JACQUES-PARIZEAU	14 617,24 \$	GRÉ À GRÉ
EDU-PERFORMANCE CANADA INC.	FORMATION BUREAUTIQUE	12 076,00 \$	GRÉ À GRÉ
EKLO PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL INC.	ACCOMPAGNEMENT EN GESTION	6 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
ELAPSE TECHNOLOGIES 2.0 INC.	MISE EN PLACE D'UN CADRE MÉTHODOLOGIQUE EN TECHNOLOGIES D'AFFAIRES	22 150,00 \$	GRÉ À GRÉ
ELIXIR TECHNOLOGIES CORPORATION	CONTRAT DE MAINTENANCE ET ENTRETIEN POUR LES LICENCES «ELIXIR DESING PRO TOOLS FOR AFP»	15 748,49 \$	GRÉ À GRÉ
ENCADREMENTS STE-ANNE	RECONNAISSANCE DES RETRAITÉS POUR L'ANNÉE 2020	2 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
ENTANDEM	LICENCE ATTENTE MUSICALE POUR LES BUREAUX DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL POUR 2020	1 905,70 \$	GRÉ À GRÉ
ENTRAC INC.	ERGONOMIE DE RÉADAPTATION	1 007,40 \$	GRÉ À GRÉ
ENVELOPPE CONCEPT INC.	COMMANDE DE DIVERSES ENVELOPPES RRQ	4 437,54 \$	SUR INVITATION
ENVELOPPE CONCEPT INC.	ENVELOPPES D'EXPÉDITION AVEC FENÊTRE POUR MONTRÉAL	1 309,76 \$	SUR INVITATION
ENVELOPPE LAURENTIDE INC.	IMPRESSION D'ENVELOPPES RRQ-050 ET RRQ-052	4 379,40 \$	SUR INVITATION
ENVELOPPE LAURENTIDE INC.	COMMANDE DE DIVERSES ENVELOPPES	7 934,69 \$	SUR INVITATION
ENVELOPPE ROYAL INC.	ENVELOPPES D'EXPÉDITION AVEC ET SANS FENÊTRES POUR BUREAUX EN RÉGION	4 437,50 \$	SUR INVITATION
ENVELOPPE ROYAL INC.	ENVELOPPES E-03	4 150,00 \$	SUR INVITATION
ENVELOPPE ROYAL INC.	COMMANDE DE DIVERSES ENVELOPPES	10 062,05 \$	SUR INVITATION
ENVELOPPE ROYAL INC.	ENVELOPPES E-233	13 650,00 \$	SUR INVITATION
ERGOKINOX INC.	ÉVALUATION ERGONOMIQUE DES POSTES DE TRAVAIL	15 200,00 \$	SUR INVITATION
ESSOR ASSURANCES	ASSURANCE	7 208,10 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
ÉTIENNE DIONNE	SÉANCE PHOTO POUR LE DÉPLOIEMENT DE L'IMAGE EMPLOYEUR	2 300,00 \$	SUR INVITATION
ÉVEIL-CONSEIL	FORMATION SUR LA COLLABORATION	2 300,00 \$	GRÉ À GRÉ
ÉVEIL-CONSEIL	ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUEL	1 093,75 \$	GRÉ À GRÉ
EVO GROUPE CONSEIL INC.	CONSEIL STRATÉGIQUE EN MÉTHODOLOGIE	20 020,00 \$	GRÉ À GRÉ
EVOLUO / 9365-1297 QUÉBEC INC.	RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL	23 750,00 \$	GRÉ À GRÉ
EXPERTISES ORTHOPÉDIQUES ST-URBAIN INC./ DR CLAUDE GODIN	EXPERTISE EN ORTHOPÉDIE	1 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
EXTAL QUÉBEC	RÉAMÉNAGEMENT À PLACE DE LA CITÉ	1 225,00 \$	GRÉ À GRÉ
EXTAL QUÉBEC	RÉAMÉNAGEMENT À PLACE DE LA CITÉ	1 040,00 \$	GRÉ À GRÉ
FADOQ-REGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES	LOCATION D'UN ESPACE D'EXPOSITION AU SALON DE LA FADOQ	1 695,00 \$	GRÉ À GRÉ
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT D'ENSE	FRAIS DE JUSTICE COUR D'APPEL	1 782,22 \$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	ENTRETIEN DES ÉLECTROMÉNAGERS AU 150 RENÉ LÉVESQUE	10 200,00 \$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	TRAVAUX GÉNÉRAUX D'ENTRETIEN À PLACE DE LA CITÉ	5 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	TRAVAUX AU LOCAL 560 DE PLACE DE LA CITÉ	1 233,58 \$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	INSTALLATION D'UN GRILLAGE ET D'UNE PORTE GRILLAGÉE À PLACE DE LA CITÉ	4 230,90 \$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	AGRANDISSEMENT DE LA SALLE DE TÉLÉCOM À PLACE DE LA CITÉ	5 220,50 \$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	ENTRETIEN MÉNAGER AU 4E ÉTAGE À PLACE DE LA CITÉ	4 011,58 \$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	STATIONNEMENT POUR LE MESSAGER AU 150 RENÉ LÉVESQUE	1 560,00 \$	GRÉ À GRÉ
FORMPLUS	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE LA LICENCE D'IMPRESSION DE CHÈQUES FORM PLUS	1 240,00 \$	GRÉ À GRÉ
FORRESTER RESEARCH INC	ABONNEMENT AU SERVICE DE CONSULTATION ET RECHERCHE DE FORRESTER	18 000,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FORUM DES JEUNES DE LA FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE	COLLOQUE ANNUEL 2019	10 895,00 \$	GRÉ À GRÉ
FOURNITURES DE BUREAU DENIS	ACHAT DE CASIERS À PLACE DE LA CITÉ	1 619,97 \$	GRÉ À GRÉ
FRANÇOIS GOBEIL MD INC.	MIEUX COMPRENDRE L'ALGODYSTROPHIE	1 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
FUJITSU CONSEIL (CANADA) INC.	MAINTENANCE DE LICENCE MACROSCOPE	6 540,00 \$	GRÉ À GRÉ
GCI INC. (DIVISION COGINOV)	SOUTIEN TECHNIQUE, MAINTENANCE ET MISE À NIVEAU DES MODULES ET DU LOGICIEL GESTION VIRTUELLE.NET	6 115,00 \$	GRÉ À GRÉ
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	ENTRETIEN MÉNAGER ET NETTOYAGE À MONTRÉAL	6 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
GESTION B.L. INC.	SERVICE D'INSTALLATION, DE RÉAMÉNAGEMENTS ET DE DÉMÉNAGEMENT À PLACE DE LA CITÉ	4 612,00 \$	GRÉ À GRÉ
GESTION B.L. INC.	RÉAMÉNAGEMENTS DE BUREAUX À PLACE DE LA CITÉ	1 273,75 \$	GRÉ À GRÉ
GESTION MANON CLEROUX INC.	LA PRATIQUE DU RÔLE-CONSEIL	2 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
GESTION MANON CLEROUX INC.	FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CHEFS D'ÉQUIPE DANS LEUR RÔLE COACH	2 450,00 \$	GRÉ À GRÉ
GESTION USD INC.	POUBELLES ET BACS DE RÉCUPÉRATION 2 EN 1	1 090,00 \$	GRÉ À GRÉ
GP-QUEBEC	COLLOQUE DE GP-QUÉBEC 2019	2 550,83 \$	GRÉ À GRÉ
GP-QUEBEC	COLLOQUE DE GP-QUÉBEC 2019	2 756,88 \$	GRÉ À GRÉ
GRAITEC INC.	RENOUVELLEMENT DE DEUX ABONNEMENTS AUTOCAD	1 010,00 \$	SUR INVITATION
GRANDITE	ENTRETIEN ANNUEL DES LICENCES SILVERRUN	5 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE APTAS INC. (CARTONEK INC.)	BOÎTES DE CARTON #24 CM FILIÈRE	2 076,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE AUDAZ INC.	IMPRESSION DE FORMULAIRES ET DE PAPIER EN TÊTE	4 037,28 \$	SUR INVITATION
GROUPE CFC (CONSEIL FORMATION COACHING)	FORMATION SUR L'ADAPTATION ET L'AGILITÉ	2 160,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE CFC (CONSEIL FORMATION COACHING)	FORMATION SUR L'ADAPTATION ET L'AGILITÉ	2 160,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
GROUPE DE SÉCURITÉ GARDA SENC	SURVEILLANCE DES INSTALLATEURS DU PROJET WINDOWS 10	2 610,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	ARCHITECTURE ET MODÉLISATION AGILE	1 230,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION DES FORMATEURS	4 050,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION DES FORMATEURS	3 900,02 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION DES FORMATEURS	4 050,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION DES FORMATEURS	3 900,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION DES FORMATEURS	3 900,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	REQUÊTES DE DONNÉES AVEC TRANSCAT-SQL 20761	4 860,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	AUTOMATISER L'ADMINISTRATION WINDOWS AVEC MICROSOFT POWERSHELL	5 160,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	AUTOMATISER L'ADMINISTRATION WINDOWS AVEC MICROSOFT POWERSHELL	5 160,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	AUTOMATISER L'ADMINISTRATION WINDOWS AVEC MICROSOFT POWERSHELL	2 580,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	AUTOMATISER L'ADMINISTRATION WINDOWS AVEC MICROSOFT POWERSHELL	2 580,00 \$	GRÉ À GRÉ
GROUPE PRO-EXPO	LOCATION D'UN ESPACE ET D'UN KIOSQUE AU SALON CARREFOUR 50 ANS ET PLUS	1 650,00 \$	GRÉ À GRÉ
GST INC.	TRAVAUX DE CÂBLAGE À PLACE DE LA CITÉ	1 113,75 \$	GRÉ À GRÉ
GST INC.	TRAVAUX DE CÂBLAGE À PLACE DE LA CITÉ	1 174,85 \$	GRÉ À GRÉ
GST INC.	TRAVAUX DE CÂBLAGE À PLACE DE LA CITÉ	1 404,30 \$	GRÉ À GRÉ
GST INC.	TRAVAUX DE CÂBLODISTRIBUTION À PLACE DE LA CITÉ	1 289,55 \$	GRÉ À GRÉ
GUIMOND SANDRA (PSYCHOLOGUE)	CONFÉRENCE SUR LES TESTS D'INTELLIGENCE ET DOUANCE CHEZ L'ENFANT	1 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
IMDS CANADA	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE LA SOLUTION STREAMDIFF	12 878,34 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
IMDS CANADA	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DU LOGICIEL AD'DOC IIM	16 695,00 \$	GRÉ À GRÉ
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSION DES BROCHURES «SÉANCE D'INFORMATION»	1 793,04 \$	SUR INVITATION
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSIONS DIVERSES RRSP	4 526,02 \$	SUR INVITATION
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSION RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2018	5 516,00 \$	SUR INVITATION
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSION DU DÉPLIANT «UN OUTIL PERSONNALISÉ POUR PLANIFIER VOTRE PROJET DE RETRAITE»	2 132,00 \$	GRÉ À GRÉ
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSION BROCHURES RRSP	6 865,95 \$	SUR INVITATION
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSION DU GUIDE DU PRESTATAIRE RREGOP ET RRPE	1 795,00 \$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE DE LA RIVE-SUD LTÉE	IMPRESSIONS DE FORMULAIRES POUR RETRAITE QUÉBEC	10 275,00 \$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE DE LA RIVE-SUD LTÉE	IMPRESSION DU DÉPLIANT : «POUR MIEUX COMPRENDRE LE SEHNSÉ»	1 284,00 \$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE PROVINCIALE	IMPRESSION DE DIVERS FORMULAIRES RRQ	6 110,90 \$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DÉPLIANT BIENVENUE AU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC FRANÇAIS-ANGLAIS	3 162,00 \$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	PAPIER EN-TÊTE AVEC ADRESSE POSTALE	6 179,01 \$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DE BROCHURES «VOUS VOUS SÉPAREZ»	4 152,00 \$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DÉPLIANT DESTINATION RETRAITE	1 936,99 \$	SUR INVITATION
IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL INC.	IMPRESSION DU DÉPLIANT «UN OUTIL PERSONNALISÉ POUR PLANIFIER VOTRE RETRAITE»	14 250,00 \$	SUR INVITATION
INDIGO	STATIONNEMENTS AU 475 JACQUES-PARIZEAU (4 UNITÉS)	11 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
INFINIX INC.	REVISION DE LA MÉTHODE DE SAUVEGARDE DU SERVEUR	7 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
INFORMATIQUE PRO CONTACT	INSTALLATION DE 4 NŒUDS EMC VXRIL PIÈCES SINS05-01 POUR SERVEUR	14 730,76 \$	GRÉ À GRÉ
INFORMATIQUE PRO CONTACT	ACHAT DE LICENCES CISCO	21 711,20 \$	SUR INVITATION

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
INFORMATIQUE PRO CONTACT	ACCESSOIRES POUR PORTABLE HYBRIDE	1 430,00 \$	SUR INVITATION
INFORMATIQUE PRO CONTACT	RENOUVELLEMENT DE L'ENTRETIEN BIG-IP	19 159,99 \$	SUR INVITATION
INSIGHT CANADA INC.	RENOUVELLEMENT DE LA LICENCE WEBTRENDS WAREHOUSE	11 576,15 \$	SUR INVITATION
INSIGHT CANADA INC.	ACHATS DE 2 LICENCES ARTICULATE STORYLINE VERSION 3	3 856,86 \$	SUR INVITATION
INSIGHT CANADA INC.	ACHATS DE JETONS SAFENET 3000	1 808,50 \$	SUR INVITATION
INSIGHT CANADA INC.	ACQUISITION DE DEUX ABONNEMENTS ANNUELS VIP GOUVERNEMENTAL DE LA SUITE ADOBE CREATIVE CLOUD	1 423,08 \$	SUR INVITATION
INSTALLATION MONETTE INC.	CÂBLAGE ÉLECTRIQUE	23 929,75 \$	GRÉ À GRÉ
INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES	CONGRÈS ANNUEL DE L'INSTITUT CANADIEN DES ACTUAIRES	3 750,00 \$	GRÉ À GRÉ
INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DE QUÉBEC (IGF)	ACHAT D'UN PASSEPORT INSTITUTIONNEL	1 380,00 \$	GRÉ À GRÉ
INSTITUT NATIONAL DE PSYCHIATRIE LÉGALE PHILIPPE-PINEL	FORMATION SUR L'ANXIÉTÉ DE L'ENFANCE A L'AGE ADULTE	1 739,50 \$	GRÉ À GRÉ
JLR INC. SOLUTIONS FONCIÈRES	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT POUR LAZYCHAMP	1 250,00 \$	GRÉ À GRÉ
JLR INC. SOLUTIONS FONCIÈRES	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT POUR LE LOGICIEL LAZYCHAMP	1 250,00 \$	GRÉ À GRÉ
JOSEPH CLERMONT INC.	CHEMISES GESTION DE DOCUMENTS	1 633,00 \$	SUR INVITATION
JOSEPH CLERMONT INC.	INTERCALAIRES 8 1/2 X 14, 1 A 100	1 329,30 \$	GRÉ À GRÉ
JOSEPH CLERMONT INC.	DOSSIERS D'EMPLOYÉS EN PRESSBOARD VERT	2 047,00 \$	GRÉ À GRÉ
JOSEPH CLERMONT INC.	DOSSIERS D'EMPLOYÉS EN PRESSBOARD VERT	1 550,00 \$	GRÉ À GRÉ
KIFINTI SOLUTIONS INC.	ACHAT DE 7 LICENCES "HEAT WINDOWS CLIENT CS USERS" AVEC ENTRETIEN	24 886,96 \$	SUR INVITATION
KIFINTI SOLUTIONS INC.	MAINTENANCE ANNUELLE DES LICENCES DU LOGICIEL HEAT DE LA FIRME IVANTI	22 455,23 \$	GRÉ À GRÉ
KONICA MINOLTA QUEBEC	ACHAT DE LICENCES PAPER CUT	7 250,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
L.P. COUTURE M.D. INC. (Dr LOUIS COUTURE)	TÉMOIGNAGE D'UN EXPERT EN MÉDECINE	2 990,50 \$	GRÉ À GRÉ
L'ACADÉMIE DE TRANS FORMATION INC.	FORMATION SUR L'ANALYSE DE PROBLÉMATIQUES	1 350,00 \$	GRÉ À GRÉ
LE CARREFOUR DES LANGUES	COURS D'ANGLAIS INTERMÉDIAIRE	1 320,00 \$	GRÉ À GRÉ
LE CARREFOUR DES LANGUES	COURS D'ANGLAIS DÉBUTANT 1 ET INTERMÉDIAIRE 1	2 632,00 \$	GRÉ À GRÉ
LE CARREFOUR DES LANGUES	COURS D'ANGLAIS DÉBUTANT 2 ET INTERMÉDIAIRE 2	2 632,00 \$	GRÉ À GRÉ
LE CERCLE FINANCE DU QUÉBEC	PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES 2019	1 035,00 \$	GRÉ À GRÉ
LE CERCLE FINANCE DU QUÉBEC	PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES 2019	1 150,00 \$	GRÉ À GRÉ
LE CERCLE FINANCE DU QUÉBEC	COLLOQUE ANNUEL RETRAITE	1 530,00 \$	GRÉ À GRÉ
LE CERCLE FINANCE DU QUÉBEC	PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES 2020 ET MARCHÉS FINANCIERS	13 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
LE POINT EN SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX BASSES-LAURENTIDES	COLLOQUE CYBERSÉCURITÉ 2020	1 350,00 \$	GRÉ À GRÉ
LES BOUTIQUES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC INC	RECONNAISSANCE DES RETRAITÉS POUR L'ANNÉE 2020	10 625,00 \$	GRÉ À GRÉ
LES CONSULTANTS CPLD	ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL INDIVIDUEL	4 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
LES COPIES DE LA CAPITALE INC.	IMPRESSION DE L'ÉVALUATION ACTUARIELLE DU RRQ	1 367,14 \$	SUR INVITATION
LES EMBALLAGES BOX PACK	BOÎTES 2 PIEDS CUBE	2 946,50 \$	SUR INVITATION
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES 6 X 4'	1 272,00 \$	GRÉ À GRÉ
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES DE DIFFÉRENTS FORMATS	2 878,00 \$	GRÉ À GRÉ
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES DE DIFFÉRENTS FORMATS	1 430,00 \$	GRÉ À GRÉ
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES 6 X 4'	1 908,00 \$	GRÉ À GRÉ
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES 6 X 4'	1 272,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES DE DIFFÉRENTS FORMATS	2 405,00 \$	GRÉ À GRÉ
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES DE DIFFÉRENTS FORMATS	1 634,00 \$	GRÉ À GRÉ
LES SOLUTIONS VICTRIX INC.	ACCOMPAGNEMENT POUR L'EXPÉRIMENTATION DE LA PLATEFORME DE DÉVELOPPEMENT OPENSIFT	22 540,00 \$	GRÉ À GRÉ
LIFTOW DE QUÉBEC	SERVICE D'ENTRETIEN POUR DES ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION À PLACE DE LA CITÉ	1 930,00 \$	SUR INVITATION
LIFTOW DE QUÉBEC	RÉPARATION DU CHARIOT ÉLÉVATEUR DE L'ENTREPÔT	1 888,85 \$	GRÉ À GRÉ
LIMURO	LAMELLES POUR STORES VERTICAUX	1 050,00 \$	SUR INVITATION
L'INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE QUÉBEC (IAPQ)	FORFAIT INSTITUTIONNEL	2 400,00 \$	GRÉ À GRÉ
LOGIC-CONTROLE INC.	CHANGEMENT DES UDS POUR UN CONTRÔLEUR SERVEUR KT-NCC À TROIS-RIVIÈRES	4 902,00 \$	GRÉ À GRÉ
LOGIC-CONTROLE INC.	CARTES D'ACCÈS INDALA FLEXCARD HID MODÈLE # FPCRD-SSSSMV-0000	1 160,00 \$	GRÉ À GRÉ
LOGIC-CONTROLE INC.	MISE À JOUR D'ENTRAPASS À LA VERSION 7.60	1 274,00 \$	GRÉ À GRÉ
LOGIC-CONTROLE INC.	DÉPLACEMENT DE LECTEURS DE CARTES D'ACCÈS ET GÂCHES ÉLECTRIQUES À PLACE DE LA CITÉ	2 736,00 \$	GRÉ À GRÉ
LORANGER MARCOUX S.E.N.C.R.L.	SERVICES JURIDIQUES	15 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
LUCIE LEHOULLIER	ACCOMPAGNEMENT ET RÉDACTION DE DOCUMENTS EN LIEN AVEC LA DOTATION D'EMPLOIS	23 800,00 \$	GRÉ À GRÉ
MAB PROFIL INC.	DÉMONTAGE DE 31 POSTES AU COMPLEXE G	1 867,50 \$	GRÉ À GRÉ
MADCAP SOFTWARE INC.	ENTRETIEN DE LICENCES MADCAP FLARE FLOATING	17 959,97 \$	GRÉ À GRÉ
MALLETTE COMPTABLES AGRÉÉS	ÉVALUATION EN MATIÈRE DE GESTION DE RISQUE	4 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
MD2 LEADERSHIP	ÉVALUATION DE L'ADMISSIBILITÉ DE CANDIDATURE POUR UN PROCESSUS DE QUALIFICATION	24 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
MEDIA QMI INC.	LICENCE DE REPRODUCTION DE LA REVUE DE PRESSE DE RETRAITE QUÉBEC	4 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
MICHÈLE POIRIER ET ASSOCIÉS	FORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES STRATÉGIQUE	4 470,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
MICHELLE CANTIN, FORMATION ET CONFÉRENCE	FORMATION SUR LA GESTION ADMINISTRATIVE PATRON-ADJOINTE	3 600,00 \$	GRÉ À GRÉ
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTÉE.	DÉMÉNAGEMENT DE LA LIBRAIRIE HPE DU 475 JACQUES-PARIZEAU VERS PLACE DE LA CITÉ	8 010,00 \$	GRÉ À GRÉ
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTÉE.	ASC 1000VA ET CARTES RÉSEAUX	1 720,00 \$	SUR INVITATION
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTÉE.	UPS APC SMART-UPS 1500VA LCD 120V USB TOUR	6 111,04 \$	SUR INVITATION
MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	CEINTURE VERTE LEAN SIX SIGMA	2 780,00 \$	GRÉ À GRÉ
MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DE LA QUALITÉ	CEINTURE VERTE LEAN SIX SIGMA	2 780,00 \$	GRÉ À GRÉ
NEDCO	ACQUISITIONS DE TÉLÉPHONES NUMÉRIQUES NORTEL MERIDIAN	3 100,00 \$	SUR INVITATION
NEDCO	ACHAT DE TÉLÉPHONES NORTEL AVAYA POUR LES BUREAUX DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL	2 633,25 \$	SUR INVITATION
NEOPOST CANADA LIMITÉE (LACOULINE)	ACQUISITION D'UN OUVRE-LETTRES OPEX IM-306 À PLACE DE LA CITÉ	17 296,65 \$	SUR INVITATION
NOVAXIS SOLUTIONS INC.	ABONNEMENTS À LA BANQUE VIXITS	7 300,00 \$	GRÉ À GRÉ
OLYMBEC DEVELOPMENT INC.	LOCATION D'ESPACES DE STATIONNEMENT POUR LE BUREAU DE TROIS-RIVIÈRES	11 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
OPEN TEXT CORPORATION (US)	MAINTENANCE ANNUELLE DES LICENCES DU LOGICIEL RIGHTFAX DE LA FIRME OPEN TEXT	3 723,38 \$	GRÉ À GRÉ
OPTIMA SANTÉ GLOBALE INC	SERVICES DE CONSULTATIONS EN PSYCHOTHÉRAPIE	15 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
OPTRICS INC.	MAINTENANCE ET ENTRETIEN POUR LES LICENCES NETFLOW ET OPTILS	2 375,58 \$	GRÉ À GRÉ
ORACLE CANADA ULC	MAINTENANCE ET ENTRETIEN POUR LE SERVEUR SUN ET LICENCE SOLARIS	3 949,83 \$	GRÉ À GRÉ
ORDINAL TECHNOLOGY CORPORATION	ENTRETIEN ET MAINTENANCE LICENCES NSORT	7 534,80 \$	GRÉ À GRÉ
ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC (CPA)	ACHAT DE PASSEPORTS POUR DES FORMATIONS CPA	16 310,00 \$	GRÉ À GRÉ
ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS	CONGRÈS RH	1 825,00 \$	GRÉ À GRÉ
ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC	LOCATION D'UN ESPACE D'EXPOSITION AU CONGRÈS	3 400,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
PASTISSIMO	RENCONTRE DES CADRES DU 3 OCTOBRE 2019	2 986,71 \$	GRÉ À GRÉ
PÂTISSERIE LA TRUFFE INC.	RENCONTRE DES CADRES DU 29 JANVIER 2019	2 263,95 \$	GRÉ À GRÉ
PICHÉ OLIVIER BENOIT, S.O. STÉNOGRAPHIE	SERVICE EN STÉNOGRAPHIE	1 054,00 \$	GRÉ À GRÉ
PITNEY BOWES	RÉPARATION DE LA TIMBREUSE DM-100	1 476,25 \$	GRÉ À GRÉ
PITNEY BOWES	ENTRETIEN DE L'INSÉREUSE NX01 DE PLACE DE LA CITÉ	3 256,92 \$	GRÉ À GRÉ
PITNEY BOWES	ENTRETIEN DE LA TIMBREUSE PITNEY BOWES CONNECT PLUS AU 475 JACQUES-PARIZEAU	2 010,72 \$	GRÉ À GRÉ
PLURALSIGHT LLC	ACHAT 40 LICENCES POUR FORMATIONS EN LIGNE	16 251,25 \$	GRÉ À GRÉ
PLURALSIGHT LLC	FORMATIONS MULTIPLES EN INFRASTRUCTURES TECHNO	3 741,95 \$	GRÉ À GRÉ
PRESSE-CAFÉ SAINT-AMABLE/1047-9560 CANADA INC.	SESSIONS D'ACCUEIL À LA COLLINE DES NOUVEAUX EMPLOYÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2019	1 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
PRILINK LIMITED	RÉPARATION DE L'ÉQUIPEMENT POUR LES STATISTIQUES DU CENTRE D'APPELS DE MONTRÉAL	1 435,00 \$	GRÉ À GRÉ
PROGRESS SOFTWARE CORPORATION	SUPPORT DE HUIT (8) LICENCES DEVCRRAFT.	7 273,82 \$	GRÉ À GRÉ
PROTECTION & INCENDIE MLH LTÉE	ENTRETIEN DU SYSTÈME PRÉ-ACTION ET LES SYSTÈMES D'EXTINCTION FM-200 À MONTRÉAL	2 500,00 \$	GRÉ À GRÉ
PUBLICATIONS MASS-MEDIA INC.	ABONNEMENT AU COURRIER PARLEMENTAIRE	3 600,00 \$	GRÉ À GRÉ
PYXIS TECHNOLOGIES INC.	PROFESSIONAL SCRUM PRODUCT OWNER	1 495,00 \$	GRÉ À GRÉ
PYXIS TECHNOLOGIES INC.	PROFESSIONAL SCRUM MASTER	1 270,75 \$	GRÉ À GRÉ
PYXIS TECHNOLOGIES INC.	PROFESSIONAL SCRUM MASTER	1 495,00 \$	GRÉ À GRÉ
PYXIS TECHNOLOGIES INC.	PROFESSIONAL SCRUM MASTER	1 495,00 \$	GRÉ À GRÉ
PYXIS TECHNOLOGIES INC.	PROFESSIONAL SCRUM MASTER	1 495,00 \$	GRÉ À GRÉ
PYXIS TECHNOLOGIES INC.	PROFESSIONAL SCRUM MASTER	1 495,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
QUALINET	TRAVAUX DE NETTOYAGE AU 475 JACQUES-PARIZEAU	1 507,50 \$	GRÉ À GRÉ
QUEST SOFTWARE CANADA INC.	ENTRETIEN POUR LE LOGICIEL METAVIS FOR SHAREPOINT	1 734,04 \$	GRÉ À GRÉ
QUEST SOFTWARE CANADA INC.	ENTRETIEN DU LOGICIEL SECURITY EXPLORER FILE ET PRINT MAGAGEMENT	2 793,00 \$	GRÉ À GRÉ
RECYCLAGE VANIER INC.	CUEILLETTE ET DESTRUCTION DE DOCUMENTS PAPIER CONFIDENTIELS	2 850,00 \$	GRÉ À GRÉ
REFINITIV CANADA HOLDINGS LIMITED	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT AU SERVICE «EIKON WITH DATASTREAM FOR OFFICE»	21 374,78 \$	GRÉ À GRÉ
RENAISSANCE CENTRE DES CONGRES ET BANQUETS	RÉSERVATION DE SALLE POUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES RETRAITÉS DE MABE CANADA	1 410,00 \$	GRÉ À GRÉ
REP SOLUTION INTERACTIVE INC.	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT À 1 LICENCE OPENFIELD "CONTACT FORFAIT DELUXE"	6 370,00 \$	GRÉ À GRÉ
REP SOLUTION INTERACTIVE INC. (DIALOG INSIGHT)	SERVICES-CONSEILS ET ACCOMPAGNEMENT POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE CONSENTEMENT UNIFIÉ	3 350,00 \$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU ACTION TI	JOURNÉE INFORMATIQUE DU QUÉBEC 2019	2 695,00 \$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU ACTION TI	JOURNÉE INFORMATIQUE DU QUÉBEC 2019	7 315,00 \$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU ACTION TI	JOURNÉE INFORMATIQUE DU QUÉBEC 2019	1 925,00 \$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU ACTION TI	JOURNÉE INFORMATIQUE DU QUÉBEC 2019	3 979,95 \$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU INTERNET QUÉBEC (RIQ)	RENOUVELLEMENT DU SERVICE D'HÉBERGEMENT WEB	17 645,40 \$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU INTERNET QUÉBEC (RIQ)	RENOUVELLEMENT DE L'OUTIL DE SONDRAGE EN LIGNE LIMESURVEY DU 1ER DÉCEMBRE 2019 AU 30 NOVEMBRE 2020	2 301,00 \$	GRÉ À GRÉ
ROBIC, S.E.N.C.R.L.	SERVICES JURIDIQUES	1 151,25 \$	GRÉ À GRÉ
RR DONNELLEY	IMPRESSION DE CHÈQUES	16 055,20 \$	SUR INVITATION
RRSPT (TABLE PATRONALE)	ABONNEMENT À LA PLATE-FORME EN LIGNE LIFESPEAK EN SANTÉ-MIEUX ÊTRE AU TRAVAIL	21 297,60 \$	GRÉ À GRÉ
SAS INSTITUTE (CANADA) INC.	FORMATION SAS PLATFORM ADMINISTRATION : FAST TRACK	3 492,00 \$	GRÉ À GRÉ
SDL INTERNATIONAL (CANADA) INC.	LICENCE MULTITRANS PRISM EXPERT V5.5 ET SUPPORT	3 360,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
SDL INTERNATIONAL (CANADA) INC.	ENTRETIEN ET SUPPORT DES LICENCES MULTITRANS	15 456,00 \$	GRÉ À GRÉ
SERVIRPLUS	VACCINATION ANTIGRIPALES	2 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
SHI CANADA ULC (SOFTWARE HOUSE INTERNATIONAL)	LOGICIEL NESSUS PRO ET SUPPORT	9 045,00 \$	SUR INVITATION
SIEMENS CANADA LIMITÉE	MISE À JOUR DU SYSTÈME SPHINX	3 488,00 \$	GRÉ À GRÉ
SIEMENS CANADA LIMITÉE (4798)	MAIN D'OEUVRE POUR LA SYNCHRONISATION DU SYSTÈME D'ACCÈS ENTRE DIFFÉRENTS IMMEUBLES	2 837,00 \$	GRÉ À GRÉ
SIGNALISATION PLURI-DESIGN	CHEVALETS PORTE-NOM EN ACRYLIQUE 1/16", DIMENSION : 2" X 8"	1 002,50 \$	GRÉ À GRÉ
SMGT EXPERTS-CONSEILS INC.	ÉVALUATION DU PROCESSUS CHARGE, CAPACITÉ ET CONSEILS STRATÉGIQUES	23 300,00 \$	GRÉ À GRÉ
SOCIÉTÉ CANADIENNE DES AUTEURS, COMPOSITEURS ET ÉDITEURS DE MUSIQUE (SOCAN)	LICENCE ATTENTE MUSICALE POUR LES BUREAUX DE QUÉBEC ET MONTRÉAL POUR 2019	1 246,56 \$	GRÉ À GRÉ
SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON, S.E.C.	INSPECTION DES GICLEURS ET EXTINCTEURS D'INCENDIE DU CENTRE DE TRAITEMENT INFORMATIQUE DE PLACE DE LA CITÉ	5 964,00 \$	GRÉ À GRÉ
SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON, S.E.C.	REPLACEMENT DU COMPRESSEUR SUR L'UNITÉ UR-3 AU 475 JACQUES-PARIZEAU	10 330,00 \$	GRÉ À GRÉ
SOCIÉTÉ LOGIQUE INC.	ÉVALUATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES BUREAUX DE RETRAITE QUÉBEC À PLACE DE LA CITÉ	9 371,40 \$	GRÉ À GRÉ
SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE SII INC.	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE SIX LICENCES DOCAVE 6	5 138,10 \$	GRÉ À GRÉ
SOFTCHOICE LP	LICENCES REMOTE DESKTOP MANAGER	13 500,00 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	DIVERS ARTICLES TÉLÉPHONIQUES	10 015,49 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ACQUISITION DE LICENCES DU LOGICIEL CAMTASIA ET ENTRETIEN	1 000,47 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ABONNEMENTS ANNUELS VIP ET LICENCES ARTICULATES STORYLINE	9 039,00 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	DIVERS PRODUITS PLANTRONICS	3 067,47 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ACCESSOIRES POUR IMPRIMANTE	1 433,00 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	AJOUT DE 120 POSTES D'ANTIDOTE ET ENTRETIEN	5 034,00 \$	SUR INVITATION

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
SOFTCHOICE LP	ACHAT D'UN ABBONNEMENT AUTOCAD ET RENOUVELLEMENT	1 573,50 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ARCHITECTS ENTERPRISE FLOATING LICENCE	3 629,43 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ACHAT DE 60 LICENCES ANTIDOTE FRANÇAIS	2 519,40 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ACQUISITION DE DIX (10) LICENCES DYNAMIC PDF MERGER VERVION 10.0 AVEC SUPPORT	21 200,00 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	FILTRES DE CONFIDENTIALITÉ POUR ÉCRANS PANORAMIQUES	1 700,93 \$	GRÉ À GRÉ
SOFTCHOICE LP	ÉQUIPEMENTS TÉLÉPHONIQUES PLANTRONICS	2 850,11 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT DES LICENCES ERWIN	14 775,00 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES LICENCES DYNAMIC PDF MERGER VERSION 9	16 290,00 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA LICENCE DE SERVEUR POUR LES JETONS SECURID	7 718,40 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	RENOUVELLEMENT DE LA MAINTENANCE ET DU SUPPORT COREL MINDJET MINDMANAGER	18 489,25 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE DU LOGICIEL XML SPY PROFESSIONNEL	12 625,00 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	SERVICE D'ENTRETIEN ET DE SUPPORT DES TROIS PASSERELLES MÉDIANTS	3 687,00 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	LICENCE AIRWATCH DE VMWARE	3 079,38 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	PROGRAMME DE MAINTENANCE ANTIDOTE	10 738,56 \$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ACHAT ET RENOUVELLEMENT D'ABONNEMENTS ANNUELS VIP GOUVERNEMENTAL ADOBE CAPTIVATE 2019 DANS LE CLOUD	3 338,40 \$	SUR INVITATION
SOLIMAR SYSTEMS INC.	ENTRETIEN DE LICENCE ICONVERT	3 912,74 \$	GRÉ À GRÉ
SOLISCO NUMERIX	IMPRESSION DE DÉPLIANTS LA COORDINATION DE VOTRE RÉGIME DE RETRAITE AU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	1 840,00 \$	SUR INVITATION
SOLISCO NUMERIX	IMPRESSION DE DÉPLIANTS LE PARTAGE DES REVENUS DE TRAVAIL	2 436,00 \$	SUR INVITATION
SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC.	TIROIR ET BAC POUR SUPPORTS - LEXMARK X860DE	1 645,00 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
SOLUTIONS TRIMA INC.	CERTIFICATIONS TRIMA	2 250,00 \$	GRÉ À GRÉ
SSP TELECOM	MAINTENANCE SPEECHCARE DE NUANCE PREMIUM	6 200,00 \$	SUR INVITATION
SSP TÉLÉCOM	SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA MISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE COMMANDE VOCALE	7 540,00 \$	GRÉ À GRÉ
STANEX INC.	APPELS DE SERVICES DES BATTERIES UPS EATON POWERWARE	1 875,00 \$	GRÉ À GRÉ
STANEX INC.	ACQUISITION DE PRODUIT UPS ET INSTALLATION AU 425 RUE JACQUES PARIZEAU	16 722,00 \$	GRÉ À GRÉ
STAPLES AVANTAGE CANADA	ACQUISITION DE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE	4 429,70 \$	SUR INVITATION
STAPLES AVANTAGE CANADA	ÉQUIPEMENTS TÉLÉPHONIQUES PLANTRONICS	4 314,05 \$	SUR INVITATION
STAPLES AVANTAGE CANADA	ACHATS DE DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS BUREAUTIQUES	2 358,75 \$	SUR INVITATION
STAPLES AVANTAGE CANADA	ACQUISITION DE DIVERS CLAVIERS	6 925,30 \$	SUR INVITATION
SVI E SOLUTIONS INC.	LOCATION DE SALLES ELEARNING ET WEBINAIRE	14 997,95 \$	GRÉ À GRÉ
SYSTÈME INTÉRIEUR SAGUENAY (S.I.S.)	INSTALLATION DE CLOISONS VITRÉES AMOVIBLES	2 878,00 \$	GRÉ À GRÉ
TECHNILOGIC INC.	CARTES D'ACCÈS INDALA FLEXCARD HID MODÈLE # FPCRD-SSSMW-0000	1 160,00 \$	GRÉ À GRÉ
TECNOLOGIA CONSEIL	FORMATION WINDOWS 10	3 440,00 \$	GRÉ À GRÉ
TECNOLOGIA CONSEIL	FORMATION PROGRAMMATION ASP.NET MVC	1 290,00 \$	GRÉ À GRÉ
TECNOLOGIA CONSEIL	FORMATION ITIL V4 - FONDAMENTAUX AVEC CERTIFICATION	3 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
TECNOLOGIA CONSEIL	FORMATION PROGRAMMATION ASP.NET MVC	1 290,00 \$	GRÉ À GRÉ
TECNOLOGIA CONSEIL	FORMATION SUR LES TENDANCES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	1 225,00 \$	GRÉ À GRÉ
TECHNORM INC.	ÉVALUATION DE LA CAPACITÉ D'OCCUPATION DU 4E ÉTAGE À PLACE DE LA CITÉ	5 000,00 \$	GRÉ À GRÉ
TEKNION ROY & BRETON INC.	ACQUISITION DE COLONNETTES D'ALIMENTATION ET CÂBLES	13 928,20 \$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
UPTRENDS LLC	MAINTENANCE DE L'ABONNEMENT UPTRENDS	4 752,15 \$	GRÉ À GRÉ
VERSALYS	FORMATION SUR LA CONCEPTION DE TABLEAU DE BORD AVEC EXCEL	1 003,00 \$	GRÉ À GRÉ
VICTRIX CONSEIL INC.	ACHATS SPÉCIALISÉS EN CYBERSÉCURITÉ	24 456,80 \$	SUR INVITATION

## **TITRE 102 : ERREURS ADMINISTRATIVES**

En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r.2 – (Règlement d'application de la Loi sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) :

- a. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- b. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- c. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- d. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- e. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- f. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- g. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- h. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.

La loi a été sanctionnée le 20 novembre 2015 avec un effet rétroactif au 3 novembre 2015.

Afin d'effectuer une remise de dette, la date à laquelle est établie la dette est prise en compte. Par conséquent, si la dette est établie depuis le 3 novembre 2015, la remise de dette est appliquée automatiquement, et ce, peu importe la date à laquelle les montants ont été versés en trop.

Toutefois, la remise de dette ne s'applique pas lorsque les montants versés ou les bénéfices accordés en trop auraient pu raisonnablement être constatés par la personne.

La remise de dette survient à la suite de la révision légale, soit 24 mois après la date de prise de la retraite. Les écarts et les raisons des montants versés en trop sont alors constatés et la dette établie.

Des erreurs administratives<sup>(1)</sup>, des modifications de données par l'employeur ou des modifications de la date de la retraite par le client peuvent être à l'origine des montants versés ou des bénéfices accordés en trop au client. Dans certains cas, pour le même dossier, plus d'une raison peut être à l'origine de la remise de dette.

Retraite Québec assure un suivi rigoureux des dossiers de remise de dette, mais ne répertorie pas ses données en fonction des raisons qui ont mené à la remise de dette. Il est donc impossible d'identifier le volume des remises de dette attribuables à une erreur administrative.

<sup>(1)</sup> Une erreur administrative correspond à toute faute, toute omission ou tout manquement de la part de l'administration. L'erreur peut être commise par le personnel de l'administration ou provenir des systèmes informatiques.

## TITRE 102 : ERREURS ADMINISTRATIVES

En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r.2 – (Règlement d'application de la Loi sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) :

- a. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- b. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- c. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- d. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- e. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- f. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.
- g. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- h. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.

Le tableau ci-dessous présente le volume des remises de dette effectuées par Retraite Québec avant et après le 3 novembre 2015. Ces remises de dette ne sont pas attribuables uniquement à des erreurs administratives; on note entre autres les cas de revenus insuffisants (disposition pour les personnes à faible revenu) et les cas de délais de prescription dépassés.

### Volumétrie des dossiers traités

Année	Nombre de dossiers révisés	Nombre de dossiers pour lesquels il y a eu remise de dette	Montant total des remises de dette
2019	14 992	228	90 278, 89 \$
2018	17 121	385	347 368, 00 \$
2017	18 541	505	432 685,17 \$
2016	22 857	675	680 774,69 \$
3 novembre 2015 au 31 décembre 2015	3 830	133 <sup>(2)</sup>	187 247 \$ <sup>(2)</sup>
1 <sup>er</sup> janvier 2015 au 2 novembre 2015	21 292		

On note une diminution du montant total des remises de dette en 2019. Cette baisse peut être attribuable à plusieurs facteurs, dont le faible nombre de dossiers en inventaire et l'amélioration des systèmes informatiques.

<sup>(2)</sup> Pour l'année 2015, la répartition du nombre de dossiers et du montant des remises de dette avant et après le 3 novembre n'est pas disponible.

**TITRE 103 : État de situation quant à la mesure « supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :**

- a) nombre d'enfants admis**
- b) nombre d'enfants refusés**
- c) total des sommes versées**

Données du supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels au 31 décembre 2019 (depuis le début de la mesure) :

- Nombre de demandes acceptées : 3 731
- Nombre de demandes n'ayant pas répondu aux critères : 3 306
- Total des sommes versées du 1<sup>er</sup> avril 2016<sup>(1)</sup> au 31 décembre 2017 : 31,9 M\$
- Total des sommes versées pour l'année 2018 : 36,4 M\$
- Total des sommes versées pour l'année 2019 : 40,6 M\$

(1) Date d'entrée en vigueur de la mesure

**TITRE 104 : Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au cabinet ministériel pour approbation.**

Aucune demande d'accès à l'information n'a été transmise au cabinet ministériel du ministère des Finances pour approbation en 2019.